



N° 33 | janvier 2015



© CNRS / Nicolas Togni

Édito

de Patrice Bourdelais,
Directeur de l'InSHS

L'année passée a vu les différents projets du Programme Investissements d'Avenir - PIA (Labex, Equipex et Idex) atteindre une pleine vitesse et efficacité dans la dynamisation des programmes de recherche et l'organisation des

sites Idex - [p2]

NOUVELLES DE L'INSTITUT

L'InSHS accueille deux nouveaux membres - [p3]

VIE DES RESEAUX

L'Observatoire de la Migration de Mineurs

La migration vers l'espace européen de personnes mineures non accompagnées de leurs parents ou représentants légaux constitue un sujet porteur - [p7]

FOCUS

Pourquoi développer des Plateformes Universitaires de Données (PUD) ?

Les Plateformes Universitaires de Données (PUD) participent à construire la Très Grande Infrastructure de Recherche (TGIR) **PROGEDO** dont elles constituent de véritables ambassadrices en régions - [p9]

VIE DES LABOS

PréTech - L'archéologue, un détective sans frontières

Partir sur les traces des Hommes de la préhistoire, tenter de reconstituer ce que fut leur vie à travers l'analyse des vestiges matériels ayant subsisté, chercher à comprendre les raisons de l'évolution des sociétés, savoir quel est l'impact de l'environnement sur ces sociétés : telle est la mission des archéologues de tous temps - [p13]

OUTILS DE LA RECHERCHE

PANDOR : Portail Archives Numériques et Données de la Recherche

Le portail PANDOR est un puissant outil d'interrogation et de valorisation des ressources numériques gérées par la Maison des Sciences de l'Homme (MSH) de Dijon, la faisant entrer dans le vaste mouvement des Humanités Numériques - [p4]

ZOOM SUR...

Vers une culture de la diffusion en sciences humaines et sociales. Les 10 ans de la plateforme HAL-SHS

Pendant très longtemps, prendre connaissance de travaux scientifiques a nécessité de se rendre dans des bibliothèques, d'y réserver ouvrages et articles, de les consulter sur place et d'en recopier de bons passages ou d'en écrire une synthèse avant de les restituer - [p11]

EN DIRECT DE L'ESF

L'avenir de la recherche sur la sécurité dans les sciences sociales et les humanités - Document de réflexion du SCH (Comité permanent pour les humanités) de l'ESF - [p19]

LA TRIBUNE D'HUMA-NUM

DARIAH, une nouvelle infrastructure de recherche numérique pour les Arts et les Humanités

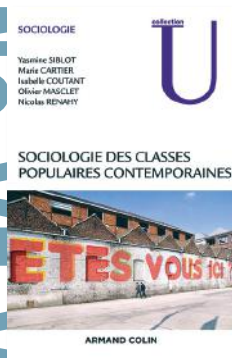
L'ERIC DARIAH, le Consortium pour une infrastructure européenne de recherche « Infrastructure de recherche numérique pour les Arts et les humanités », a été inauguré officiellement le 17 novembre dernier - [p21]

LIVRE

REVUE

PHOTO

À LA UNE



Sociologie des classes populaires contemporaines, sous la direction d'Isabelle Coutant, Yasmine Siblot, Marie Cartier, Olivier Masclet & Nicolas Renahy, Armand Colin, 2015

Classes populaires, milieux populaires, quartiers populaires, électorat populaire... Autant d'expressions récurrentes dans les discours médiatiques et les débats politiques [...]

voir toutes les publications



La Revue Française de Linguistique Appliquée (RFLA) est une revue à comité de lecture internationale et interdisciplinaire, consacrée à la linguistique appliquée. Elle est ouverte à tous les domaines d'appli-

cation et se veut le témoin et le reflet de la recherche en linguistique. Elle s'adresse à celles et ceux dont le domaine de spécialité suppose un rapport à la langue et à la linguistique [...]

voir toutes les revues





Édito

de Patrice Bourdelais
Directeur de l'InSHS

L'année passée a vu les différents projets du Programme Investissements d'Avenir - PIA (Labex, Equipex et Idex) atteindre une pleine vitesse et efficacité dans la dynamisation des programmes de recherche et l'organisation des sites Idex. Les COMUE ont également commencé à se mettre en place. Dans ce paysage changeant, le CNRS, donc l'InSHS pour ce qui le concerne, ont accentué leur politique de site, c'est-à-dire non seulement le copilotage de la recherche au sein des UMR et l'affectation des ressources mais aussi un travail nouveau sur les délégations des enseignants-chercheurs au CNRS. Depuis quelques mois, nous collaborons plus intensément avec les sites sur leur politique internationale et les manières d'optimiser les dispositifs qu'offre le CNRS.

En SHS, la valeur ajoutée par le CNRS concerne au premier chef l'internationalisation de la recherche. Aux outils traditionnels dont nous disposons, UMI et UMIFRE, j'ai tenu à ajouter un accompagnement aux grandes revues françaises qui souhaitent publier en ligne et en anglais, tout en conservant leur livraison française proposée dans sa version imprimée. Depuis l'an passé, une action de soutien à la mobilité internationale (SMI) permet d'aider financièrement les enseignants-chercheurs qui souhaitent s'engager dans des opérations de recherche conjointes avec des collègues à l'étranger, pour des durées de quatre à huit mois. Le SMI comble une véritable lacune dans les soutiens existants, entre ceux aux déplacements de courte durée et ceux d'une année ou davantage. En outre, les seuls contrats doctoraux maintenus dans le budget de l'InSHS concernent les études aréales ; ils imposent une présence de dix-huit mois dans l'une des UMI ou UMIFRE.

Cette internationalisation de la recherche en SHS suppose aussi que nos collègues présentent des candidatures à l'ERC — nous sommes en particulier trop peu présents dans la catégorie des *starting grants* —, ou aux différents programmes de H2020. La mise en place de réseaux de recherche au sein de l'espace européen peut constituer la première étape, bien financée, d'une internationalisation qui dépassera rapidement les frontières de l'Europe.

La globalisation de la recherche, en cours, porte quelques conséquences majeures dans le domaine de l'Information Scientifique et Technique en général et des publications en particulier. Une réflexion collective, conduite par Renaud Fabre, directeur de la Direction de l'Information Scientifique et Technique du CNRS, est en cours depuis plus d'une année, en bonne intelligence avec les universités, les grands établissements et les grands éditeurs scientifiques. Dans un monde de plus en plus avide de données de toutes sortes, celles que produisent les recherches en SHS deviennent des enjeux économiques cruciaux, dont nous n'avons

pas toujours conscience, mais qui peuvent mettre à mal la liberté et la gratuité de l'accès aux données de la recherche publique. Cette question fait partie de l'agenda politique du CNRS et nous aurons l'occasion d'y revenir au cours de l'année 2015.

Pour bien commencer l'année, j'aimerais insister non seulement sur l'importance de communiquer le plus efficacement possible les résultats de nos recherches dans les grands supports internationaux mais aussi de déposer les versions zéro de ces articles sur HAL, les archives ouvertes organisées pour la communauté entière par le CNRS. [L'article de Didier Torny sur les 10 ans de la plateforme Hal-SHS](#) montre toute l'efficacité de cette démarche sur le taux de citation d'un travail !

Les ambitions, les dispositifs et les chantiers nouveaux sont particulièrement nombreux pour 2015. Je vous souhaite donc une très belle année 2015 sur les plans personnel et professionnel, faite d'enthousiasme pour des initiatives nouvelles, parfois risquées, et de grandes satisfactions suscitées par des aboutissements mérités et rassurants.

Patrice Bourdelais,
Directeur de l'InSHS

L'InSHS accueille deux nouveaux membres



Fabrice Boudjaaba

Chargé de recherches au CNRS depuis 2006, Fabrice Boudjaaba est historien. Spécialiste de l'histoire de la famille et de l'histoire économique des campagnes de la période préindustrielle (XVIII^e-XIX^e siècles) il s'intéresse particulièrement aux mécanismes de la reproduction sociale dans les zones à système de partage égalitaire. Attaché à la mesure et à la

formalisation des phénomènes sociaux en histoire, il travaille, entre autres, sur le rôle économique de la famille en milieu rural et la relation entre les parcours de vie individuels et le fonctionnement des groupes domestiques. Cela l'a conduit à s'intéresser non seulement au rapport à la terre des paysans et aux relations familiales sous l'angle des processus de transmission successorale mais également aux relations de travail entre apparentés au sein des exploitations agricoles traditionnelles. Il a aussi travaillé sur le rôle des migrations et des fratries dans la préservation des propriétés familiales dans le cadre d'économies où la rente foncière reste le fondement des fortunes et où la reproduction sociale à l'identique de tous les frères et sœurs est par définition impossible. Actuellement, il s'intéresse au rôle de la sédentarité géographique comme stratégie et parcours de vie possibles et comme élément de construction d'identités familiales dans les espaces ruraux en voie d'urbanisation.

Depuis 2012, il est affecté au Centre de Recherches historiques (CRH, UMR 8558), à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, dont il était le directeur adjoint jusqu'à sa nomination en tant que chargé de mission à l'InSHS. Au sein de ce laboratoire, il est responsable de l'Equipe de Recherche pour l'Histoire des Mondes Ruraux (ERHIMOR). Il est également rédacteur en chef adjoint des Annales de Démographie Historique, une des principales revues européennes d'histoire de la famille et d'histoire de la population.

Fabrice.BOUDJAABA@cnrs-dir.fr



Florence Colombo

Florence Colombo est chargée d'études en administration scientifique à l'InSHS. Elle concourt à la mise en œuvre de la stratégie et de la politique scientifique de l'institut, en collaboration directe avec son directeur adjoint scientifique (DAS) Didier Torny et sa chargée de mission Sylvie Ollitrault à qui elle apporte son appui méthodologique à la prise de

décisions pour les unités des sections 36 et 40.

Florence Colombo a rejoint l'InSHS le 1er décembre 2014 après avoir été assistante au Comité National pendant 3 ans.

Florence.COLOMBO@cnrs-dir.fr

OUTILS DE LA RECHERCHE

PANDOR : Portail Archives Numériques et Données de la Recherche



Le portail PANDOR est un puissant outil d'interrogation et de valorisation des ressources numériques gérées par la Maison des Sciences de l'Homme (MSH) de Dijon, la faisant entrer dans le vaste mouvement des Humanités Numériques. Lancé avec succès le 6 octobre 2014, PANDOR permet non seulement aux chercheurs, aux collectivités et institutions, ainsi qu'aux entreprises, mais aussi au grand public de localiser et d'accéder à un ensemble de données, le plus souvent inédites, issues de programmes de recherche pluridisciplinaires. Il couvre tous les champs thématiques des Sciences Humaines et Sociales représentés à la MSH de Dijon et intègre tous les types de données (textes, images fixes et mobiles, son, multimédia), qu'elles soient natives ou le fruit d'une numérisation. Répondant aux standards internationaux en matière de traitement de données, PANDOR permet, grâce à une fine description des contenus, de repérer des documents difficiles d'accès. Témoin et acteur de la recherche développée à la MSH de Dijon, PANDOR inclut aussi des archives et des productions de chercheurs.

Histoire de PANDOR : une nécessité d'unifier, simplifier et faciliter l'accès aux ressources archivistiques et documentaires

Le recensement des pratiques en matière de production de ressources documentaires et le recensement des outils utilisés par la MSH de Dijon, les laboratoires SHS du Grand Campus et les partenaires de la MSH ont permis de prendre conscience de la nécessité d'unifier, de simplifier et de faciliter l'accès aux données. En effet, les premières réflexions, amorcées par la MSH de Dijon, ont révélé une profusion d'outils de diffusion qui engendrait des problèmes de visibilité, de maintenance, de sécurité des serveurs et de coût ; une trop grande hétérogénéité des métadonnées et une absence totale d'interopérabilité nuisaient en outre à l'accès et à la valorisation des données disponibles.

Les méthodes et préconisations techniques mises en œuvre par les grands acteurs du numérique en France (le Très Grand Équipement ADONIS — aujourd'hui Très Grande Infrastructure de

Recherche Huma-Num —, le Service Interministériel des Archives de France, la Bibliothèque Nationale de France, le Centre Informatique National de l'Enseignement Supérieur) se sont imposées alors dans la création d'un nouvel outil de diffusion de ressources archivistiques et documentaires facile à utiliser, centralisant les données disponibles au sein d'un portail unique : PANDOR.

PANDOR a été développé par la société bordelaise AJLSM avec le soutien financier du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) et de la Région Bourgogne dans le cadre du Plan d'Action Régional et de l'Innovation (PARI).

Par ailleurs, le portail participe à l'alimentation du portail européen *Europeana* dans le cadre du programme HOPE (*Heritage Of People's Europe*). Ce programme vise, quant à lui, à rassembler des collections numériques d'histoire sociale et ouvrière depuis la fin du XVIII^e siècle jusqu'au début du XXI^e siècle. La MSH de Dijon est ainsi l'une des 13 institutions des 10 pays participants ayant

rendu accessible une partie de ses collections numériques via le portail multilingue *Europeana*.

Des fonds variés, reflet des thématiques de recherche portées par la MSH de Dijon

Reflétant les thématiques de recherche scientifique portées par l'unité, les fonds d'archives ou d'imprimés actuellement publiés sur le portail mettent en avant des documents constitués et/ou (ré)utilisés dans le cadre de programmes de recherche. Ces fonds d'archives scientifiques de chercheurs en sciences humaines et sociales sont décrits, indexés et numérisés, rendant accessibles des données primaires qui pourront être à nouveau interrogées par d'autres chercheurs.

A titre d'exemples, les archives des sociologues Marcel Jollivet, Hugues Lamarche, Henri Mendras ou de l'historien Gaston Roupnel ont été déposées et traitées à la MSH de Dijon et les inventaires sont publiés sur PANDOR.

Le portail donne également accès à des documents d'archives produits par l'entreprise Schneider et Compagnie du Creusot (documents conservés à l'Académie François Bourdon) au moment de la Grande Guerre : on y découvre non seulement la participation de cette grande entreprise à l'effort de guerre avec la fabrication massive d'armement, mais aussi la vie des salariés.

Outre des documents d'archives, PANDOR propose des collections d'imprimés telles que les revues *Cahier d'Histoire* et *Société française*, dont les numéros papier ont été numérisés et catalogués.

La MSH de Dijon a également collaboré avec le Théâtre Dijon

Des modes de recherche variés

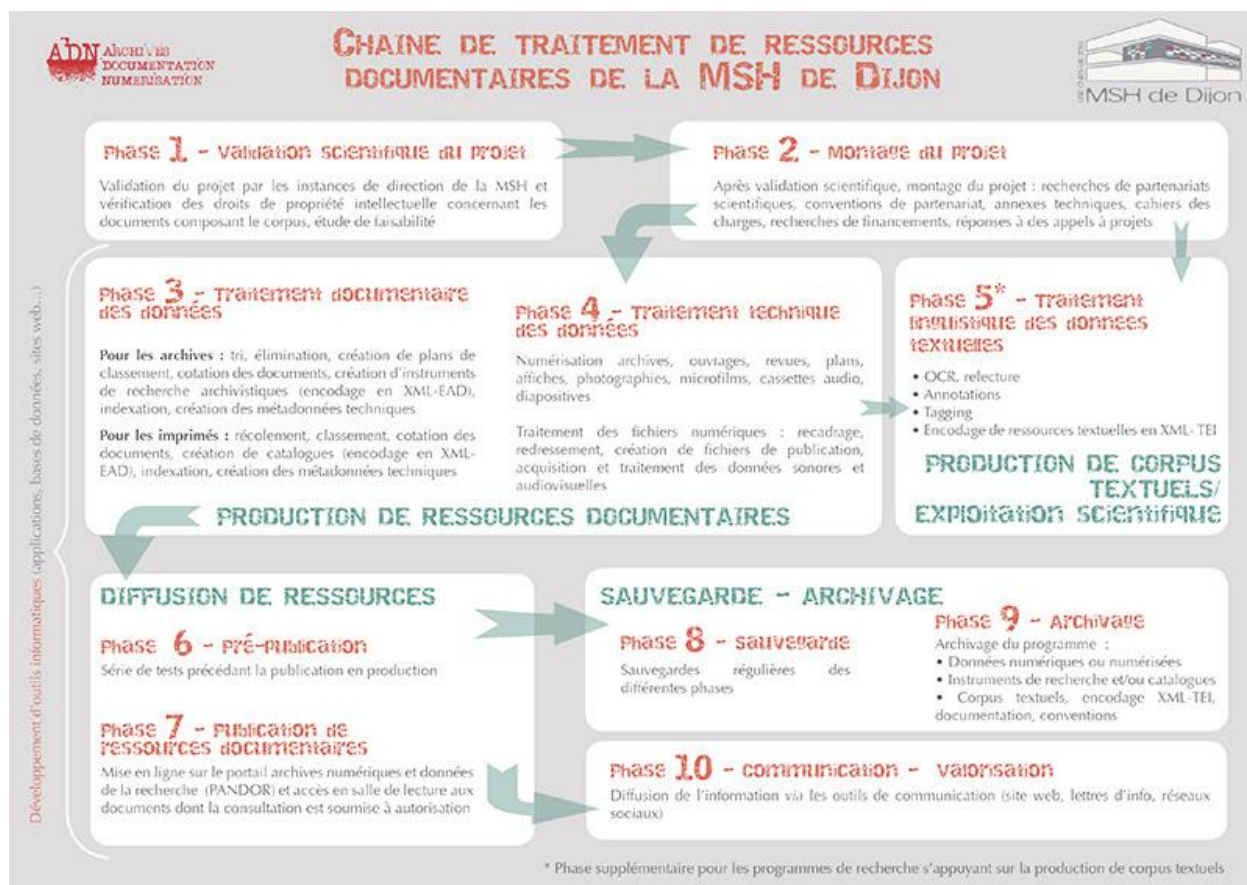
- ▶ Moteur de recherche simple : recherche plein texte dans les notices, les ressources associées ainsi que les contenus importés d'autres services web ;
- ▶ Recherche thématique dans les notices ;
- ▶ Recherche par géolocalisation ;
- ▶ Recherche spécifique à l'aide de formulaires spécialement conçus et adaptés aux termes et mots-clés d'un corpus ;
- ▶ Possibilité de recherche de termes (dans les images) directement depuis la console de visualisation d'images ;
- ▶ Nombreux outils d'aide à la recherche (tables d'index).

Une aide en ligne fournit des conseils et astuces pour formuler ses recherches (utilisation des opérateurs booléens notamment).

Bourgogne au traitement et à la mise en ligne d'un fonds d'affiches de spectacles pour la période 1955-2007.

Cette liste, non exhaustive, illustre les différentes thématiques scientifiques et typologies documentaires actuellement disponibles sur PANDOR.

Si tous les instruments de recherche électroniques correspondant à la description des ressources sont publiés sur le portail via Internet, certains des documents numérisés sont accessibles uniquement en salle de lecture. Cette restriction concerne les archives contenant des données personnelles et nominatives (c'est le cas des enquêtes sociologiques, par exemple) et pour lesquelles la consultation ne peut se faire que dans les locaux de la MSH de Dijon, à des fins de recherche scientifique.





la définition de bonnes pratiques dans le domaine des humanités numériques ;
 ► d'imaginer un transfert du domaine de la recherche au monde socio-économique.

Pour exemple, le domaine de la vigne et du vin, déjà visible sur PANDOR puisqu'on y trouve les archives du secteur Vins et Eaux-de-vie de l'Institut National des Appellations d'Origine (INAO), sera renforcé dans les mois à venir. Lauréate de l'appel à projets BSN5 en 2014, la MSH de Dijon va œuvrer dès le début de l'année 2015 à la mise en ligne du *Bulletin de l'Organisation Internationale de la Vigne et du Vin*. Ce nouveau corpus fera l'objet d'une exploitation inédite : aux notes de dégustation en français, qui constituent une rubrique récurrente de la revue, seront appliqués les prérequis de l'analyse de sentiment pour parvenir à l'extraction automatique du profil, positif ou négatif, des évaluations de vins. Nous étudions pour ce faire l'opportunité d'appliquer la TEI (*Text Encoding Initiative*) au corpus et projetons de nous

Des types de contenu et des fonctionnalités

► PANDOR permet la mise en ligne d'instruments de recherche et de catalogues créés par les archivistes et documentalistes ainsi que la mise en ligne d'objets numériques numérisés par les techniciens (ouvrages, périodiques, affiches...) et nativement numériques (sons, vidéos...)
 ► PANDOR propose de nombreux outils de recherche dans les notices, les ressources numériques ou les données moissonnées. Il propose notamment la recherche en texte intégral dans les ressources numériques de type documents imprimés (ouvrages, périodiques, etc.), ce qui est rendu possible par la production en amont et la publication de fichiers XML METS/ALTO pour ce type de contenus.

Quelques données techniques : la technologie du portail

PANDOR est propulsé par **Pleade**, logiciel *Open Source* développé et maintenu par la société bordelaise AJLSM. L'application peut être installée et utilisée sur tous les systèmes d'exploitation du marché compatible JAVA (Linux, Windows, Mac) puisqu'elle s'appuie sur ce langage de programmation. En tant qu'application web, cette dernière nécessite l'utilisation d'un serveur de type Apache Tomcat. Les données peuvent également être stockées dans une base de données MySQL pour étendre les capacités de l'application. Pleade s'appuie sur les standards du web pour le traitement et la diffusion des données : XML, HTML, CSS et JS.

L'échange de données est assuré par la présence d'un entrepôt de données utilisant le protocole OAI-PMH, un format d'échange de données au format XML. Ainsi, PANDOR peut, d'une part, mettre ses données à disposition de moteurs comme Isidore ou Europeana ou, d'autre part, moissonner des données présentes sur d'autres serveurs compatibles avec ce protocole d'échange.

L'avenir de PANDOR

La plateforme ADN (Archives Documentation Numérisation) de la MSH de Dijon travaille actuellement à plusieurs projets qui seront l'occasion :

- d'étendre les compétences de l'équipe ;
- de poursuivre sa participation aux échanges nationaux visant à

rapprocher des institutions pilotes dans le domaine : Consortium international TEI, Consortium Ecrits, MSH Val de Loire... Nous développerons également des compétences dans le domaine de l'extraction automatique de données linguistiques, par l'étiquetage morphosyntaxique et sémantique d'un certain nombre des corpus existants. Ces compétences seront diffusées à la communauté scientifique, et notamment aux doctorants, par le biais de formations. Le but est la création de prototypes qui pourront être présentés et adoptés après adaptation par les filières professionnelles concernées.

L'objectif pour la plateforme ADN est de passer de données traitées comme corpus statiques à des données dynamiques et intelligentes dans le sens de la fouille de données, un incontournable pour qui veut inscrire son travail dans le mouvement des humanités numériques.

L'équipe du projet PANDOR

Les contenus mis en ligne sur PANDOR sont produits par l'équipe de la plateforme Archives Documentation Numérisation (ADN) de la MSH.

- Laurent GAUTIER, Professeur de linguistique appliquée, responsable de la plateforme ADN et du projet PANDOR
- Céline ALAZARD, archiviste
- Agnès VIOLA, documentaliste
- Hédi MAAZAOUÏ, responsable de fabrication
- Arnaud MILLEREUX, développeur informatique
- Personnels contractuels intervenant aux différentes étapes de production des données

contact&info

- Laurent Gautier,
Laurent.gautier@u-bourgogne.fr
pandor@u-bourgogne.fr
- Pour en savoir plus
<https://pandor.u-bourgogne.fr>



La migration vers l'espace européen de personnes mineures non accompagnées de leurs parents ou représentants légaux constitue un sujet porteur qui attire l'attention non seulement des universitaires mais aussi d'un grand nombre d'acteurs institutionnels et de professionnels de terrain ainsi que du grand public. Les premiers cas médiatisés de mineurs migrants, nommés 'isolés' dans le contexte français ou 'non accompagnés' dans le reste des pays européens, sont apparus au cours des années 90. La thématique de la migration indépendante de mineurs a donné lieu à un bon nombre d'ouvrages scientifiques portant principalement sur le statut juridique et le traitement de cette population, les profils, les parcours migratoires et la situation sociale des mineurs migrants vivant en Europe et, enfin, sur les contextes d'origine de ceux-ci et les déterminants de leur départ.

Le laboratoire Migrations Internationales, espaces et sociétés (MIGRINTER, UMR 7301, CNRS / Université de Poitiers) est devenu aujourd'hui une référence académique au niveau européen dans l'étude de cette question, notamment suite à l'organisation de deux colloques internationaux (octobre 2007 et octobre 2012) et à la coordination du projet européen PUCAFREU (Promouvoir l'accès aux droits fondamentaux des mineurs non accompagnés en Europe) exécuté dans cinq pays européens (France, Belgique, Espagne, Italie et Roumanie) entre février 2011 et avril 2013.

Le projet de création et le lancement (à partir de janvier 2014) d'un Observatoire sur la migration des mineurs (OMM) se situent dans l'optique d'une continuité de ces travaux. Trois axes de travail sont abordés :

- La réalisation d'actions de recherche, de valorisation et de diffusion des recherches existantes sur le thème de la migration des mineurs ;
- La mise en œuvre d'actions de formation de professionnels travaillant avec cette population : juristes, psychologues, travailleurs sociaux, éducateurs, etc. ;
- L'animation d'un réseau d'experts à l'échelle européenne.

Le volet recherche prévoit la réalisation ou la participation à de nouvelles actions de recherche, en principe au niveau européen, sur les aspects les plus pertinents ou les plus méconnus de cette forme de migration. Parallèlement, l'OMM se constituera en tant qu'espace de diffusion et de valorisation de la recherche existante sur cette thématique.

Actuellement, les membres de l'Observatoire de la Migration de Mineurs participent au projet de recherche européen MinAs : « *Dans l'intérêt supérieur de qui ? Enquête sur les droits des mineurs isolés étrangers sous l'angle de la migration et des procédures d'asile* » (Titre original en anglais « *In Whose Best Interests? Exploring Unaccompanied Minors' Rights through the lens of Migration Asylum Processes* »).

Dans le cadre de ce projet, ayant débuté le 1er juillet 2014 pour une durée de 18 mois, quatre laboratoires de recherche — l'Université de Primorska (Slovénie), Migrinter-OMM (CNRS-Université de Poitiers), l'Université de Brighton (Royaume Uni) et l'Université de Vienne (Autriche) — collaborent pour produire une étude comparative autour de la notion d'intérêt supérieur de l'enfant (ISE) lorsqu'elle est appliquée aux mineurs isolés étrangers. La notion d'intérêt supérieur de l'enfant est définie dans l'article 3 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. Elle désigne le devoir, pour les institutions chargées de la protection sociale, de considérer comme primordial l'intérêt de l'enfant dans toutes les décisions qui le concernent.

L'ISE est une notion juridique indéterminée qui doit être définie pour chaque cas particulier. Dans le cas des mineurs isolés étrangers, la détermination de leur intérêt supérieur doit évaluer leurs besoins de protection immédiate et future et définir une solution durable pour répondre à leur situation de vulnérabilité.

L'objectif de cette enquête est d'apporter des éclairages sur cette notion à partir non seulement de l'interprétation des acteurs qui sont amenés à la manier mais surtout de la perception qu'en ont les mineurs migrants¹ eux mêmes. Il s'agit plus spécifiquement :

- De tenter d'identifier les éléments qui influencent la manière dont les jeunes migrants — dont la plupart ont entre 15 et 17 ans — considèrent leur propre intérêt supérieur, selon les contours de la protection dont ils bénéficient (hébergement, éducation, accompagnement éducatif), en fonction de leur statut en tant que mineurs migrants (solution durables, régularisation) et par rapport à leur condition de jeunes (réseaux sociaux, loisirs, religion, amitié, etc.) ;
- D'identifier la manière dont la notion d'intérêt supérieur de l'enfant est interprétée par les différents acteurs gravitant autour des mineurs migrants à plusieurs échelles (juridique, institutionnelle, associative) afin d'analyser la correspondance entre les pratiques et les contours juridiques du concept.

Il faut préciser que, du fait du caractère sensible et hautement politisé de cette thématique, il apparaît extrêmement important de mieux définir la notion d'intérêt supérieur et de sensibiliser l'opinion publique à celle-ci, afin d'éviter que les intérêts institutionnels de contrôle des flux migratoires et que les contraintes budgétaires liées à la prise en charge priment sur l'intérêt supérieur des mineurs migrants². Plusieurs Conseils Généraux, pourtant compétents en matière de protection de l'enfance, ont, à cette date, décidé de suspendre la prise en charge des mineurs isolés, cherchant à limiter les nouvelles arrivées de mineurs migrants. Ces décisions constituent une violation du droit de l'enfant privé de son entourage familial à être protégé et assisté par les autorités de l'Etat où il vit (article 20 de la Convention des Droits de l'Enfant).

1. Mineur s'entend ici au sens de l'article 1 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant qui précise qu'un enfant s'entend de tout être humain âgé de moins de dix-huit ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation qui lui est applicable.

2. Le Comité des Droits de l'Enfant des Nations Unies rappelle que « le concept d'intérêt supérieur de l'enfant vise à assurer tant la réalisation complète et effective de tous les droits reconnus dans la Convention que le développement global de l'enfant ». Les enquêtes menées par l'Observatoire consistent bien à questionner la manière dont les intérêts de certaines administrations priment souvent sur l'intérêt supérieur de chaque mineur étranger qu'ils sont amenés à prendre en charge.

Par ailleurs, lors des manifestations scientifiques et des événements de vulgarisation auxquels le laboratoire MIGRINTER a participé ces dernières années, nous avons pu constater l'existence d'une forte demande de formation non seulement de la part des acteurs de terrain (particulièrement des travailleurs sociaux et des éducateurs, mais aussi des psychologues, sociologues et juristes) qui sont en contact régulier avec cette population. Ce besoin de formation porte autant sur les aspects juridiques spécifiques qui configurent le traitement des mineurs migrants à l'échelle internationale, européenne et nationale que sur des aspects sociologiques, psychologiques et éducatifs (qui sont ces mineurs ? quel est leur parcours migratoire ? quels sont leurs besoins en termes de protection et d'accompagnement éducatif ?, etc.). Différentes actions extérieures de formation de professionnels ont été déjà organisées, tant en France que dans d'autres États européens. En 2015, des actions de formation sont programmées avec l'Institut Régional de Travail Social de Poitiers et la Direction Générale de Protection Judiciaire de la Jeunesse, organisme dépendant du Ministère de la Justice. À terme, nous étudierons l'opportunité de créer un diplôme universitaire spécialisé sur cette question.

Au mois d'octobre 2012, MIGRINTER a mis en œuvre le lancement d'une Plateforme d'experts en matière de migration de mineurs (PEMM). L'objectif de ce réseau international et multidisciplinaire est de rassembler un groupe de personnes travaillant dans les sphères académique, institutionnelle ou associative avec deux objectifs principaux : le partage d'information et de connaissance, à moyen terme, et l'organisation d'actions de sensibilisation et de plaidoyer.

Dans ce cadre, l'Observatoire de la Migration des Mineurs a organisé le 21 octobre 2014 son premier séminaire thématique intitulé « Mineurs en migration : contextes d'origine, questions juridiques et bonnes pratiques d'accueil » à la Maison des Sciences de l'Homme et de la Société (MSHS) de Poitiers. L'objectif du séminaire était multiple : tout en mettant l'accent sur la pluridisciplinarité, il s'agissait de consacrer la journée à la présentation d'une pluralité de contextes au sein desquels évoluent les jeunes isolés en migration ainsi qu'à l'analyse des pratiques d'accueil mises en œuvre dans les pays d'arrivée.

Après une brève présentation des activités de l'Observatoire, Daniel Senovilla Hernández, chercheur post-doctoral, et Corentin Bailleul, ingénieur d'études CNRS, tous deux membres du laboratoire MIGRINTER, ont précisé les contours nationaux et internationaux de la notion d'intérêt supérieur appliquée aux mineurs isolés étrangers en analysant son interprétation juridique ainsi que son application fréquemment défailante. Le reste de la matinée fut consacré aux contextes d'origine par l'intervention de Francesco Vacchiano, anthropologue et psychologue clinicien, Institut des Sciences Sociales, Université de Lisbonne, qui a proposé une étude des profils et des motivations des jeunes migrants au sud de la Méditerranée. Puis, Nelly Robin, géographe au Centre Population & Développement (CEPED-IRD), a développé une analyse sur la place des mineurs en mobilité soulignant la tension qui existe entre normes sociales et normes juridiques en Afrique Subsaharienne comme au Maghreb. Stéphanie Gernet, anthropologue de la santé et pédiatre à l'Hôpital Garderos de Libourne, est ensuite intervenue sur la pratique sportive des jeunes isolés étrangers comme processus de transformation identitaire. La volonté constamment réaffirmée de l'Observatoire de s'inscrire dans une démarche transnationale a également permis la venue de Lutine de Wal Pastoor, membre du réseau de chercheurs nordiques sur les mineurs non accompagnés (Nordurm) qui a pré-

senté la situation et le traitement des jeunes isolés demandeurs d'asile en Norvège et dans les pays voisins. Enfin, Marie-Françoise Valette, juriste, Université de Poitiers, ayant récemment intégré MIGRINTER, a présenté un tour d'horizon de la jurisprudence et de la contribution des juridictions européennes à l'effectivité de la protection des mineurs isolés étrangers.

La pluralité des regards, la diversité des disciplines, l'apport des experts membres de la PEMM, les éclairages internationaux sur des contextes peu connus ont rassemblé une cinquantaine de participants parmi lesquels des chercheurs, des doctorants et des acteurs de terrain comme des travailleurs sociaux, avocats ou membres associatifs. Dans une articulation entre temps d'échange et d'écoute, le séminaire a permis la diffusion et la valorisation de la recherche sur la migration des mineurs, la sensibilisation d'un public plus large à cette thématique ainsi que la mise en lien d'acteurs issus de sphères disciplinaires et professionnelles multiples. Les échanges et débats succédant les interventions ont permis de confronter la recherche à la pratique, en confortant, de fait, l'Observatoire dans ses objectifs et en lui permettant de les réaffirmer avec succès face à un large public.

Les actes vidéo du séminaire sont [disponibles en ligne](#).

Enfin, l'Observatoire développe la volonté d'impliquer les jeunes migrants au cœur de la réflexion dont ils font l'objet. Dans cet objectif, nous travaillons actuellement à créer et développer des outils d'enquête favorisant leur participation, notamment des ateliers d'expression qui, par la même occasion, nous permettent de récolter des données et sensibilisent les jeunes aux droits qui devraient leur être garantis. Une version adaptée aux jeunes et aux enfants du [rapport PUCAFREU](#) a été publiée en 2014, afin de divulguer les objectifs, méthodes et résultats de cette recherche comparative à ses protagonistes principaux : les mineurs migrants eux-mêmes. L'objectif est d'impulser une réflexion dans le groupe à partir de la présentation de la situation d'autres jeunes qui partagent ou ont partagé la même expérience dans d'autres contextes. Cela permet également de les amener à mieux comprendre les enjeux d'une recherche, surtout lorsqu'ils y ont participé en qualité d'enquêtés.

L'Observatoire de la Migration des Mineurs, fondé sur trois piliers (recherche, formation, travail en réseau), se veut être un projet dont la portée tend à s'élargir. Se plaçant dans une démarche pluridisciplinaire, autant en termes de disciplines académiques que de disciplines professionnelles, l'Observatoire offre l'opportunité de confronter les regards pour nourrir une réflexion capable d'évoluer sans cesse. Le caractère transnational du projet participe également à ce décloisonnement. L'ambition de l'OMM est donc d'établir des liens entre enquêtés et enquêteurs, chercheurs et acteurs de terrain, universitaires et société civile pour promouvoir la thématique de la migration indépendante des mineurs, lui donner de la visibilité et tenter de mieux la comprendre.

contact&info

- Daniel Senovilla Hernández, MIGRINTER
dansenher@gmail.com
- Corentin Bailleul, MIGRINTER
bcorentin@yahoo.fr
- Pour en savoir plus
<http://omm.hypotheses.org>

Pourquoi développer des Plateformes Universitaires de Données (PUD) ?

Les Plateformes Universitaires de Données (PUD) participent à construire la Très Grande Infrastructure de Recherche (TGIR) PROGEDO dont elles constituent de véritables ambassadrices en régions. Au même titre que les consortiums pour la TGIR HumNum sur les Humanités numériques, elles constituent des leviers pour ancrer les services de la TGIR dans la communauté scientifique. Ces services sont pensés dans une cascade Europe/National/Régional et les PUD doivent ainsi être des facilitateurs d'accès au niveau européen pour participer à construire une Europe des Infrastructures de Recherche. Garantie d'une participation coordonnée de nos communautés scientifiques SHS, cette cascade constitue, me semble-t-il, une condition à la structuration des infrastructures dans une démarche pérenne.

La TGIR PROGEDO a pour objectif d'assurer la mise en œuvre d'une politique publique de données pour les Sciences Humaines et Sociales. Elle a été inscrite en tant que telle dans la Stratégie Nationale 2012-2020 sur les Infrastructures de Recherche. Son budget consolidé est en moyenne de 1,6M€ annuels. Elle s'appuie sur une Unité Mixte de Service CNRS/EHESS dirigée par Bénédicte André, ingénieure de Recherche CNRS. La TGIR est construite autour de trois départements qui sont les miroirs de consortiums européens (ERIC, *European Research Infrastructure Consortium*) relatifs à la production et à la gestion de données quantitatives en SHS. Par le biais de ses départements, la TGIR constitue le nœud français et le Service Provider de ces ERIC. Présentons brièvement ces trois consortiums.

European Social Survey (ESS) est un ERIC depuis le 30 novembre 2013. Son objectif est de coordonner des enquêtes longitudinales qui permettent de suivre l'évolution des sociétés en Europe à partir d'indicateurs quantitatifs sur les habitudes socio-politiques (questionnaires normés) des Européens. Le consortium est piloté par la Grande-Bretagne et comporte 14 pays membres dont la France.

Les enquêtes ont lieu de septembre à décembre tous les deux ans et la France a participé à toutes les vagues. Les questions abordées concernent les confiances interpersonnelles et institutionnelles, l'intérêt et la participation politiques, les valeurs morales, politiques et sociales... Pour la 7ème vague en cours, un module concerne les attitudes envers l'immigration et les inégalités sociales de santé. L'institut de sondage IPSOS a été retenu pour procéder à la réalisation de l'enquête en France.

► Contact : Anne Cornilleau, CDSP CNRS/IEP Paris, <http://ess.sciencespo.com>

Survey of Health, Ageing and Retirement in Europe (SHARE) est un ERIC depuis le 11 mars 2011. Son objectif est de fournir des données individuelles longitudinales sur des personnes de 50 ans et plus, permettant d'étudier les questions économiques et sociales liées au processus de vieillissement de la population en Europe. Le consortium est piloté par l'Allemagne et comporte 17 pays. La France n'est pas encore membre de l'ERIC mais a participé à toutes les vagues d'enquêtes. Comme pour ESS, les enquêtes ont lieu tous les deux ans et 20 pays ont participé à au moins une vague. Pour donner quelques chiffres, en France, 4631 entretiens ont été réalisés en vague 5 (plus de 65000 en Europe) et 70% des individus de la vague 4 ont pu être réinterrogés. L'originalité de la vague 6 en préparation sera la collecte de 7 biomarqueurs par collecte de sang séché, qui viendront s'ajouter

© Anne Lacherez

aux données d'entretien.

Aussi bien pour ESS que pour SHARE, les données produites sont téléchargeables gratuitement sur internet.

► Contact : Marie-Eve Joël, Université Paris Dauphine, <http://share.dauphine.fr/fr.html>

Consortium of European Social Science Data Archives (CESSDA) est abrité depuis 2013 par une société de droit norvégien (CESSDA-AS) qui a vocation à prendre une forme juridique plus adéquate en 2015, par exemple un ERIC. CESSDA a pour objectif de construire une politique européenne d'archivage et de mise à disposition des données quantitatives en SHS, y compris celles de la statistique publique. Le consortium est piloté par la Norvège avec une forte présence de l'Allemagne et regroupe 13 pays. La France est membre du CESSDA.

► Contact : Roxane Silberman, CMH EHESS/CNRS/ENS, <http://www.reseau-quetelet.cnrs.fr>



DATA
INFRASTRUCTURE

Ces infrastructures européennes, inscrites pour dix années sur la feuille de route européenne ESFRI (*European Strategy Forum on Research Infrastructures*) de 2006, reposent sur des infrastructures nationales, elles-mêmes généralement inscrites sur des feuilles de route nationales. Chacune de ces infrastructures — PROGEDO pour la France — au périmètre parfois plus large que la déclinaison des infrastructures européennes, organise son niveau national en tenant compte de l'organisation spécifique de chaque pays. Ainsi, en 2014, l'équipe de la TGIR a coordonné les démarches d'entrée

de la France dans l'ERIC ESS et dans le consortium CESSDA. Ces choix sont l'aboutissement d'une réflexion de plusieurs années avec la nécessité de sécuriser les circuits de financement en prouvant l'intérêt pour la France de participer à ces dispositifs, et éventuellement de les infléchir. Un travail est actuellement mené sur l'adhésion de la France à l'ERIC SHARE. Tout ceci s'opère en étroite collaboration avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, l'Alliance ATHENA (alliance nationale des sciences humaines et sociales) et les institutions et organismes fortement impliqués comme le CNRS et l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.

Afin de se donner les moyens d'impliquer au mieux la communauté scientifique et les universités, de permettre au plus grand nombre de participer dans une démarche coordonnée, le choix a aussi été fait de développer une organisation en réseau qui s'appuie sur des Plateformes Universitaires des Données ancrées régionalement dans les Maisons des Sciences Humaines (MSH). Trois PUD existent déjà à Caen, Lille et Lyon et quatre se mettent en place à Toulouse, Nantes, Dijon et Strasbourg. Une PUD vise en particulier à faciliter l'accès des étudiants, chercheurs et enseignants-chercheurs aux statistiques et aux données des grandes enquêtes. En lien avec le [Centre d'Accès Sécurisé aux Données](https://casd.eu/) (CASD GENES, <https://casd.eu/>) et l'équipe des [Archives de Données Issues de la Statistique Publique](#) (ADISP), l'ingénieur statisticien de la PUD conseille également sur les données les plus conformes à une recherche, met en forme des fichiers de données adaptés à partir des fichiers bruts et volumineux disponibles, et propose un accompagnement personnalisé en traitement et

analyse statistique. La PUD et la MSH doivent aussi proposer au chercheur des modalités de sauvegarde et d'archivage de ses données qui permettront de les partager et de les revisiter. Le libre accès aux données, bien sûr associé à l'explicitation de la méthodologie d'analyse utilisée, est important pour revisiter une étude et devient pour certains éditeurs une condition requise à la publication. Renforcée par les PUD qui ont un ancrage local fort, la TGIR peut mettre en œuvre une politique des données articulée avec diverses initiatives financées par le programme d'investissements d'avenir ou portés par les COMUE : EQUIPEX, *DataCenter*, Centre de Calculs... Elle participe donc à donner aux SHS un accès au monde de la donnée avec ses méthodes et outils. Mais plus que cela, l'ancrage de la TGIR en région donne aux universités qui le souhaiteraient un levier supplémentaire pour participer à la construction d'infrastructures à grandes échelles dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales, data infrastructures ou e-infrastructures en particulier. Les consortiums européens sont en train de s'organiser et leur modèle de développement est en discussion. Je pense que la France peut et doit être le moteur de certaines briques constitutives de ces infrastructures.

contact&info

► Bertrand Jouve, InSHS
Bertrand.JOUVE@cnrs-dir.fr
Pascal Buléon, Progedo
pascal.buleon@wanadoo.fr
Bénédicte André, Progedo
benedicte.andre@msh-paris.fr

Entretien avec Pascal Buléon, président du Comité de Pilotage de la TGIR PROGEDO

Pourquoi une TGIR centrée sur les données quantitatives en SHS ?

Les données quantitatives jouent un rôle majeur dans notre société. Elles sont même partie intégrante de certaines disciplines, de leurs méthodologies, presque dès les débuts de ces disciplines. Il y avait nécessité d'organiser et de structurer de façon plus importante, plus large, plus intense, une politique des données quantitatives pour la recherche française, afin, non seulement, que l'accès aux données soit amélioré, que la recherche puisse mieux les exploiter mais aussi, en retour, pour que les résultats de la recherche soit mieux connus, mieux utilisés par la société. C'est pourquoi un instrument d'organisation d'une aussi grande ampleur qu'une Très Grande Infrastructure de Recherche y est dédié. Elle travaille à l'échelle française et œuvre aussi dans l'espace européen de recherche, dans les ERIC, tant pour y apporter une contribution que pour assurer la place des communautés de recherche françaises.



La TGIR a-t-elle un rôle à jouer dans la formation de nos étudiants ?

Oui indéniablement. La diffusion de la connaissance, l'enseignement des méthodes en matière de données quantitatives n'est pas à la mesure du poids et de l'importance qu'elles ont. Cela passe — grâce un patient travail avec les chercheurs, les enseignants-chercheurs, les ingénieurs et les équipes de recherche dans les universités — par une diffusion et une formation plus larges qu'aujourd'hui. C'est aussi pour cette raison que nous ouvrons, dans certaines MSH, des plateformes de données qui constituent autant de points d'appui mutualisés et interdisciplinaires de ce soutien à la formation d'étudiants et jeunes chercheurs.

Quels sont les grands chantiers de la TGIR pour 2015 ?

Ils sont nombreux. La TGIR PROGEDO est en phase de construction, de croissance d'activité. J'en relèverai trois. Au premier rang, la diffusion des résultats des dernières vagues de deux grandes enquêtes européennes que la TGIR soutient : SHARE, grande enquête sur la santé que l'équipe de Paris Dauphine mène pour la France, et ESS, seule grande enquête d'opinion approfondie que Sciences Po mène pour la France. A noter également : le nouveau développement, autour de CESSDA France, de l'accès à la statistique publique documentée de façon approfondie, mis sur pied depuis plusieurs années par le réseau Quetelet et mené par l'ASDIP (unité CNRS) et le CASD. Enfin, le troisième chantier consiste en un tour de France, organisé avec l'Alliance Athéna et le réseau des MSH, pour développer ces questions (place de la TGIR et rôle des PUD) dans les universités auprès des chercheurs, des enseignants-chercheurs et des étudiants. S'y ajouteront quelques initiatives nationales et binationales, très probablement avec l'Allemagne en 2015.

Vers une culture de la diffusion en sciences humaines et sociales. Les 10 ans de la plateforme HAL-SHS



Pendant très longtemps, prendre connaissance de travaux scientifiques a nécessité de se rendre dans des bibliothèques, d'y réserver ouvrages et articles, de les consulter sur place et d'en recopier de bons passages ou d'en écrire une synthèse avant de les restituer. La généralisation de la photocopie, la baisse des coûts d'impression, puis l'électronisation de la plupart des supports ont rendu disponibles de manière permanente et simultanée des textes autrefois rares. Les conséquences sur les pratiques

de recherche sont bien connues : accélération de la circulation des textes, états de l'art bien plus conséquents... et diminution drastique de la fréquentation des salles de lecture.

Désormais, la bibliothèque est sur chacun de nos bureaux et la littérature mondiale semble accessible : articles bien sûr, mais aussi chapitres d'ouvrages, livres, thèses, documents de travail, rapports de recherche, communications, posters, présentations vidéo. Qu'on nous donne une référence, qu'on entende parler des travaux d'une collègue ou qu'on recherche des résultats sur un sujet, ils sont censés apparaître rapidement sur nos écrans ou nos imprimantes. Cette logique de l'accès, fondée sur l'évidence de la connaissance à portée de clics, n'est pas sans enjeu : comment s'assurer que toute la littérature est effectivement disponible ? Qui doit payer le coût de ces accès ? Qui doit assurer leur pérennité ? HAL-SHS a été bâtie il y a dix ans pour apporter des réponses à ces questions.

Publier, réellement publier

HAL-SHS contient aujourd'hui plus de 67000 documents. Chacun d'entre eux est accessible, décrit par des métadonnées — auteur(s), date, type de publication, titre, résumé, etc. — et, bien entendu, téléchargeable. En raison de l'adoption des normes internationales de l'*Open Archive Initiative*, ces documents sont facilement repérés par tout moteur de recherche et sont donc potentiellement lisibles par différents publics : collègues proches, autres communautés disciplinaires, acteurs publics et privés non académiques. Des liens hypertexte pointant vers eux se trouvent sur de nombreux sites, des blogs les plus confidentiels aux pages de Wikipedia.

Ils constituent dès lors de véritables publications, au sens de textes réellement rendus publics, par opposition à des objets de papier moins partagés ou à des objets électroniques dont la consultation ou le téléchargement nécessite un abonnement. Cette autre vision de la publication soulève la question des *publics* que nous visons : à qui parlons-nous et comment savoir si nous avons atteint ces audiences ou si d'autres ont été touchées ? Sommes-nous lus, téléchargés, discutés, cités, et par

qui ? La popularisation de réseaux sociaux académiques commerciaux, tels *Academia* ou *Researchgate*, avec leurs « *technologies du narcissisme* », ont rendu ordinaire l'expérience directe de l'intérêt provenant d'un autrui distant, collègue jusqu'alors inconnu. Si la plateforme HAL-SHS possède elle aussi ces comptages de téléchargements avec leur localisation, elle matérialise la notion de *bien public*, notamment par le biais des licences *Creative Commons*, qui permettent aux auteurs de définir les conditions du partage de leurs textes.

L'archive ou le temps long des SHS

HAL-SHS est une archive ouverte qui vise donc à assurer la pérennité de l'accès aux dépôts qui y sont faits. Loin d'être une dématérialisation, l'archive ouverte nécessite autant de soins de maintenance et d'alimentation qu'une bibliothèque physique remplie d'ouvrages et de revues. C'est une unité mixte de service du CNRS, de l'INRIA et de la COMUE Université de Lyon, le Centre pour la Communication Scientifique Directe (CCSD), qui assure ce travail en s'appuyant sur les infrastructures informatiques de l'IN2P3. Grâce à cette maintenance, les tout premiers dépôts effectués début 2005 sont toujours inchangés dans leur format PDF et demeurent accessibles avec la même adresse URL.

Cette fonction d'archivage prend un sens particulier dans nos disciplines, par rapport à celles dans lesquelles les archives ouvertes ont d'abord été créées. Alors qu'en physique des hautes énergies, en informatique et davantage encore en sciences biomédicales, les publications de recherche deviennent rapidement « obsolètes », on sait qu'elles demeurent beaucoup plus vivantes en sciences humaines et sociales. De même que la numérisation des fonds de revues sur le portail Persée n'a pas qu'une fonction patrimoniale, les textes déposés sur HAL ont aussi vocation à être utiles aux chercheurs dans la longue durée. De plus, la plateforme permet d'archiver des textes intermédiaires tels que les documents de travail ou les rapports de recherche, autrefois à diffusion confidentielle, et dont le contenu a pu ne jamais faire l'objet d'une validation par les pairs.

Du contrôle de la production au souci de la diffusion

Le modèle de publication scientifique antérieur a été progressivement dominé par une logique de la rareté : on ne pouvait tout imprimer et, en conséquence, ce qui pouvait l'être devait être particulièrement utile, de portée générale, innovant, pertinent. Dans ce cadre, publier c'était d'abord parvenir à être publié pour les auteurs, assurer un contrôle de qualité pour les éditeurs, comités et secrétaires de rédaction ou tout autre intermédiaire. Que ce soit dans une logique de prestige d'un support ou dans celle d'un avancement de carrière, le modèle dominant était celui de la production, de l'offre. La diffusion était largement déléguée aux professionnels de l'information scientifique et technique, privés ou publics. Là encore, la rareté primait : une bibliothèque ne pouvait s'abonner à toutes les revues ou acheter tous les livres, et des logiques de signal ou de label, provenant des producteurs, étaient censées guider la diffusion et la lecture.

L'électronisation des publications, associée à l'accès quasi-généralisé au web, a amené les communautés de recherche à se considérer comme des diffuseurs : pages personnelles, sites de colloques ou de laboratoires regorgent aujourd'hui de communications et publications. Ces instruments de *présentation de soi* sont aujourd'hui pleinement pris en charge par HAL-SHS : production automatique de CV en ligne pour les chercheurs, pages de laboratoires reprenant les éléments graphiques des unités et présentant l'ensemble des textes déposés. À un niveau plus agrégé, HAL construit également des dépôts pour des *établissements partenaires* : de très nombreux organismes et universités ont fait de la plateforme, en 2013, leur lieu privilégié d'archivage. Ainsi, aujourd'hui, 32 universités, 28 grandes écoles et 23 instituts et établissements de recherche ont une archive institutionnelle dans HAL. De leur côté, de nombreux financeurs de la recherche, à l'échelle internationale (ANR, ERC, NIH, NSF...), ont aussi pris en compte ce souci de diffusion, en rendant obligatoire le dépôt des publications résultant des projets qu'ils ont soutenus.

Ces obligations, qui seront sans doute également portées par des *universités françaises* dans les prochaines années, ne doivent pas être vécues comme une contrainte, mais comme l'occasion pour les chercheurs de donner une plus grande visibilité à leurs travaux. Ainsi, la littérature spécialisée a régulièrement montré que les textes disponibles en ligne, sur des plateformes de revues ouvertes comme *Revue.org* ou des archives, étaient plus cités que ceux qui nécessitent un abonnement pour être lus. Plus fondamentalement, la disponibilité en ligne réinterroge les *liens entre validation et diffusion*, traditionnellement séquentiels depuis l'invention des premières revues scientifiques au XVIII^e siècle, en faisant à nouveau du partage de la connaissance une valeur en soi. Dans certaines disciplines sont ainsi apparues des *épîtres*, les dépôts d'archives de documents de travail devenant la manière la plus simple et rapide de diffuser ses travaux, et la matière première dont des comités de lecture s'emparent pour effectuer ensuite une évaluation des pairs. En sus des traditionnels séminaires, journées de travail et colloques où nous présentons et discutons des documents de travail, et des revues auxquelles nous les soumettons, HAL-SHS constituera à l'avenir un lieu de publication et de discussion scientifique.

Dès à présent, il s'agit moins de penser la publication scientifique dans une alternative entre « *to publish* » et « *to perish* » que de choisir entre la diffusion continue, large et pérenne par archivage et la confidentialité qui débouchera tôt ou tard sur l'oubli.

Didier Torny, InSHS

A lire aussi

- L'open Access à moyen terme : une feuille de route pour HAL
- Convention de partenariat en faveur des archives ouvertes et de la plateforme mutualisée HAL

Vers une culture de la diffusion en sciences humaines et sociales ? Les 10 ans de la plateforme HAL-SHS - 10 avril 2015, Paris

Pour fêter les dix ans de HAL-SHS, l'InSHS et le CCSD organisent **le 10 avril prochain** au siège du CNRS, une journée événement.

Cette journée sera l'occasion de proposer un bilan chiffré de l'utilisation de HAL-SHS. Elle permettra aussi de mettre en perspective les points positifs et les freins existants et de tirer des leçons pour envisager l'avenir de la plateforme au niveau national et international.

contact&info

- Didier Torny, InSHS

Didier.TORNY@cnrs-dir.fr

- Pour en savoir plus

<https://halshs.archives-ouvertes.fr>

<http://www.cnrs.fr/inshs/recherche/ist/>

HAL-SHS/HAL-SHS.htm

L'archéologue, un détective sans frontières

PréTech - Préhistoire & Technologie



Dos de cuiller en os au caractère féminin du site néolithique de Kovačevo, Bulgarie © Isabelle Sidéra

Partir sur les traces des Hommes de la préhistoire, tenter de reconstituer ce que fut leur vie à travers l'analyse des vestiges matériels ayant subsisté, chercher à comprendre les raisons de l'évolution des sociétés, savoir quel est l'impact de l'environnement sur ces sociétés : telle est la mission des archéologues de tous temps. Rappelons qu'au départ, l'archéologie était l'affaire de passionnés et qu'il a fallu attendre les années cinquante pour que ce loisir se professionnalise et devienne une discipline des sciences humaines à part entière.

Le laboratoire PréTech s'intéresse, sur un vaste champ géographique, à des temps très anciens de l'archéologie, la Préhistoire, couvrant une période allant de 3 millions avant notre ère jusqu'à l'âge du Fer, la protohistoire.

S'il est vrai que les laboratoires de préhistoire ne sont pas rares dans le monde de la recherche, celui-ci a su tirer son épingle

du jeu en axant ses activités autour d'une spécificité forte : le recours à une approche technologique de pointe — autour de matériaux aussi divers que la pierre, la céramique, les matières osseuses, le métal, les coquillages, etc. — pour chercher à reconstituer les systèmes techniques et socio-économiques du passé. Un vrai travail d'enquête ! « C'est vrai que l'archéologue est un peu détective », admet Catherine Perlès, ancienne directrice du laboratoire. « Mais c'est surtout le travail de synthèse qui prime : il s'agit de rassembler des éléments que personne n'avait jamais associé auparavant et de les étudier dans leur globalité. »

L'approche technologique développée au sein du laboratoire en fait un point de ralliement pour bon nombre de doctorants français et étrangers désireux de bénéficier d'une expertise avancée. Pour valoriser leur travail et échanger autour de problématiques communes, ces doctorants du monde entier organisent des sémi-

naires réguliers. « Il est intéressant de voir à quel point la pratique de l'archéologie est culturelle. On note de grandes différences d'un pays à l'autre », explique Isabelle Sidéra, directrice de l'unité. Et, en effet, nombreux sont les étudiants étrangers à intégrer le laboratoire avec la perspective de ramener dans leur pays un savoir-faire technologique dont ils ne bénéficieraient pas chez eux. En outre, les critères d'exigence du laboratoire assurent un taux de professionnalisation important au sortir de la thèse.

Une autre plus-value de l'unité PréTech est d'être une composante de la [Maison Archéologie & Ethnologie \(MAE\)](#), [René-Ginouvès](#) et de pouvoir ainsi bénéficier de services mutualisés. Le Service d'Imagerie et de Microscopie Optique (SIMO) en est un. Créée en 2001 à l'initiative d'Isabelle Sidéra, cette plateforme technique performante est dédiée à l'analyse de vestiges organiques anciens et actuels et d'objets archéologiques, expérimentaux et ethnographiques. Il vient ainsi en appui à la recherche en palynologie, sédimentologie, carpologie, céramologie, technologie et tracéologie des outils en pierre ou en matières osseuses, développée au sein de la MAE.

Chaque année, le SIMO accueille de nombreux stagiaires, venus du monde entier pour se former au logiciel d'acquisition et de traitement d'images numériques.

L'excellent matériel dont il dispose permet en effet des expertises d'une précision incomparable. « Les microscopes sont équipés de caméras numériques reliées à l'ordinateur. Ils offrent des fonctionnalités inédites, comme une restitution 3D des surfaces », commente la responsable du service Alexandra Legrand-Pineau. Il est ainsi possible de caractériser l'usure des objets en os pour identifier leur fonction.

La mise en place d'une [base de données images](#) présentant les collections d'objets en matières osseuses préfigure l'une des ambitions du service : créer un outil de recherche partagé pour les chercheurs et étudiants en publiant des référentiels.

Parallèlement à l'aspect formation, le laboratoire se distingue par un engagement marqué dans l'enseignement. Les séminaires de masters spécialisés en technologies lithique, osseuse et céramique attirent chaque année de nombreux étudiants qui profitent de l'expérience de chercheurs CNRS heureux de pouvoir transmettre leurs compétences.

Parmi ceux-là, un homme, Jacques Pelegrin, ancien directeur du laboratoire, reconnu comme étant l'un des meilleurs tailleurs de silex au monde.

L'archéologue a en effet fait des techniques de taille du silex et de l'obsidienne sa spécialité. Lorsqu'il s'est intéressé à l'industrie lithique, il n'y avait alors que très peu de travaux académiques effectués sur la taille de la pierre et sur les différents procédés de fabrication. « On savait qu'il existait différentes fabrications possibles », précise le chercheur, « mais on n'avait aucun moyen de les reconnaître ». La meilleure façon d'en savoir plus était alors d'expérimenter, c'est-à-dire de mener des expériences pour vérifier des hypothèses.

C'est en travaillant sur des reproductions de ces outils que Jacques Pelegrin a pu ainsi identifier cinq différentes techniques de taille :

- la percussion directe au percuteur dur (pierre) est la première technique de taille inventée par les hominidés ;
- la percussion directe au percuteur de bois ou d'os permet le façonnage et la finition des bifaces ;
- la percussion directe à la pierre tendre est adaptée à la production de petites lames à la fois légères et rectilignes ;

- la percussion indirecte nécessite l'utilisation d'un outil intermédiaire ;
- la pression.



Le tailleur de pierre Jacques Pelegrin à l'action

Ces différentes techniques dénotent plusieurs niveaux de savoir-faire, de plus en plus élaborés, qui permettent d'apporter des précisions quant aux périodes chronologiques de fabrication. Elles donnent également des indications sur le fonctionnement des sociétés d'alors : dès la période de percussion directe à la pierre, on peut en effet penser que les outils servaient de monnaie d'échange. Bien avant le Moyen-Âge, le sel constituait déjà un bien précieux, indispensable à l'alimentation humaine. Au cours du Néolithique, les sociétés de chasseurs-cueilleurs se sédentarisant, le régime alimentaire se modifie. Il est alors probable que le sel était impliqué dans des formes d'échanges socio-économiques et qu'on le troquait contre des objets en pierre. « Ce système d'échanges est absolument constitutif du fonctionnement d'une société et justifie le fait qu'à un certain moment la fabrication d'outils a pris une ampleur quantitative considérable », dit Jacques Pelegrin. « De plus, l'évolution de la technique principale de taille des outils pourrait prouver qu'il y a eu une interaction culturelle avec un autre groupe social ».

Cette question des échanges entre population est au cœur des réflexions menées par l'ensemble des chercheurs de l'unité, quel que soit leur terrain d'étude. En posant l'hypothèse d'une possible interaction, on cherche à établir un profil socio-économique de ces populations.

En juillet dernier, le post-doctorant Yan Axel Gómez Coutouly, responsable de la mission française en Alaska, était sur le terrain à la recherche des premières occupations de l'Amérique du Nord dans la vallée de la Tanana. Spécialiste des aires géographiques du Nord Pacifique, le chercheur y étudie les industries lithiques des sociétés préhistoriques et plus précisément le débitage de lamelles par pression. Cette technique, apparue en Extrême-Orient il y a environ 20 000 ans, s'est étendue jusqu'en Amérique du Nord en passant par la Sibérie. A travers l'étude de ces outillages en pierre taillée, Yan Axel Gómez Coutouly espère apporter un nouvel éclairage sur l'histoire du peuplement du Nouveau Monde.

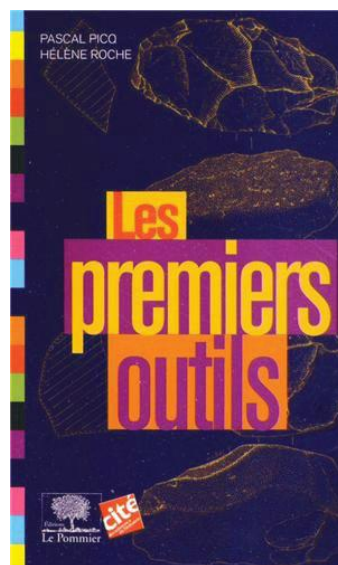
La vallée de la Tanana, dans laquelle le chercheur mène actuellement ces recherches, est une des régions d'Alaska les plus riches en sites préhistoriques. Elle livre des industries lithiques d'une importance capitale pour comprendre les vagues de peuplement et les routes migratoires vers le Nouveau Monde. La bonne conservation des matières organiques dans cette vallée permet également de mettre au jour de nombreux restes de faune ainsi que de l'outillage en matière dure animale. En poursuivant les fouilles à Goodpaster et Volkmar, un territoire où les groupes de chasseurs-cueilleurs se sont succédés depuis le Paléolithique supérieur, Yan Axel Gómez Coutouly cherche ainsi à apporter des réponses aux problématiques des modes de vie des premiers habitants de l'Alaska.

Avec Hélène Roche, c'est au berceau de l'humanité que l'on s'intéresse ; c'est le mode de fonctionnement des premières sociétés qu'on étudie et, plus spécifiquement, les capacités cognitives des premiers hommes qu'on analyse.

En 2011, les travaux de l'archéologue et de son équipe font la Une de la revue scientifique *Nature* suite à la découverte au Kenya des plus anciens outils en pierre taillée de type biface du monde. Cette découverte est d'autant plus importante qu'une datation par paléomagnétisme, une technique basée sur les variations de l'orientation du champ magnétique terrestre dans le temps, donne une nouvelle chronologie des périodes préhistoriques préalablement établies.

A cette époque, cela fait déjà plus de 20 ans que la chercheuse mène en Afrique la mission *West-Turkana archaeological project* — désormais dirigée par Sonia Harmand-Lewis — à la recherche des vestiges humains les plus anciens du monde. Spécialiste du Paléolithique, Hélène Roche est fascinée par ces sites, couvrant une période allant de -3 000 000 à -700 000 avant notre ère. Pionnière en son domaine, l'archéologue cherche à comprendre comment et pourquoi les hommes ont fabriqué les premiers outils ; elle s'impose ainsi sur le plan international.

« Nous avons sur ces sites la première pensée humaine qui s'exprime », lance t-elle. « La taille de la pierre est le seul élément qui nous reste pour comprendre les capacités cognitives des populations, car la pierre ne se détériore pas. » Pendant longtemps, il était entendu que l'outil faisait l'homme. Il fallut un temps considérable pour admettre que l'outil n'était pas seulement l'apanage de l'homme, les chimpanzés utilisant aussi la pierre pour briser



des noix. « Ils utilisent mais ne fabriquent pas », précise Hélène Roche. Mais alors : et si finalement la fabrication d'outils était révélatrice d'un projet et d'un savoir-faire propre à l'humain ou au pré-humain ? « Si l'on étudie l'outil de plus près, on s'aperçoit qu'une de ses premières caractéristiques est d'être coupant. Rappelons que dans la nature, il n'existe pas d'objets coupants. Alors d'où est venue l'idée à nos ancêtres de tailler ces pierres pour en faire des outils tranchants ? A quel besoin répondaient-ils, si ce n'est à celui de se nourrir ? » Voilà les interro-

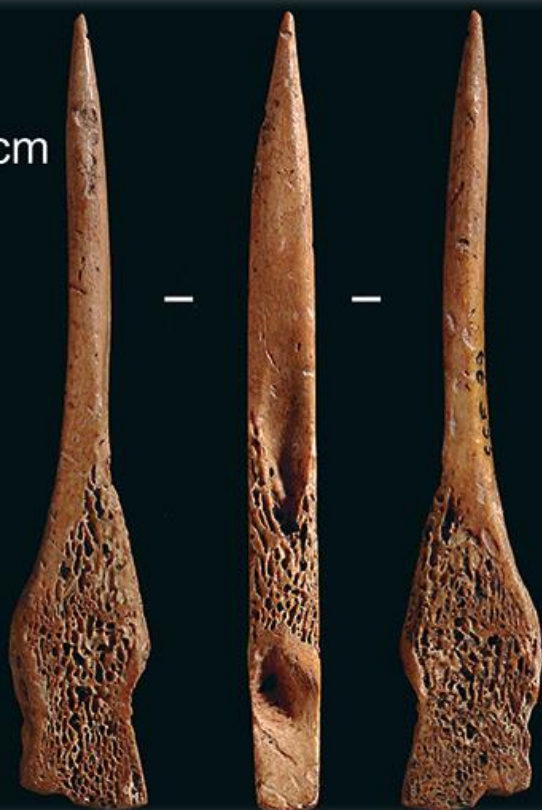
gations que tente de résoudre Hélène Roche et qui ont donné lieu à la réédition en 2013 de l'ouvrage *Les premiers outils*. L'ANR ARCHOR (*Archaeology of the origins : emergence and evolutions of the first human technologies*), qui a débuté en 2013, doit quant à elle apporter des réponses sur les capacités cognitives des hominidés qui vivaient en Afrique avant et au moment de l'émergence du genre Homo.

Pierre Allard travaille sur les industries de la pierre taillée du Néolithique en Europe tempérée. « Le Néolithique est une période clef quand on s'intéresse au silex », explique le chercheur. « En effet, les chasseurs collecteurs laissent place à des populations sédentaires, ce qui implique une évolution de l'industrie lithique ». Durant le Néolithique apparaissent de nouveaux outils liés à l'activité agricole, comme des haches taillées, puis polies. Analyser ces outils de manière très fine permet de comprendre les gestes effectués, d'émettre des hypothèses sur le mode de circulation des matériaux et, plus généralement, sur le fonctionnement de ces sociétés. Deux cas de figures majeurs se superposent alors : on peut envisager une migration des populations, ce qui expliquerait l'apparition de ces nouveaux outils et l'évolution des techniques de taille. On peut aussi penser que des groupes de chasseurs collecteurs ont subsisté, conservant la technique développée jusqu'alors. En France, on ne remarque pas de rupture entre les derniers chasseurs collecteurs et les premiers néolithiques. Mais si les blocs de silex continuent à être taillés pour obtenir des lames en très grande quantité, on peut faire l'hypothèse d'une professionnalisation de cette pratique et, avec la professionnalisation, on peut envisager l'apparition d'une forme de « commerce » et de tout ce que cela implique en matière de contrôles des ressources.

Faire une hypothèse. Tel est le quotidien du chercheur archéologue qui se confronte jour après jour aux résultats de recherche de ses aînés, archéologues ayant déjà étudié le même objet mais n'étant pas nécessairement parvenus aux mêmes conclusions. Etre archéologue nécessite donc de prendre des risques.

C'est le cas de Catherine Perlès, professeur à l'université Paris X, qui, non contente de prendre le contre-pied de ses prédécesseurs a décidé, en fin de carrière, d'élargir ses recherches et de changer d'objets d'études. C'est d'abord à la préhistoire du feu et à l'industrie de la pierre taillée en Grèce, du Paléolithique supérieur

3 cm



Poinçons plats en os de Cuiry-lès-Chaudardes dans l'Aisne © Serge Oboukhoff

Et qu'en est-il des autres matériaux étudiés au sein du laboratoire. Sont-ils eux aussi révélateurs d'un mode de fonctionnement des populations ? Parlons d'abord de l'industrie osseuse dont on trouve les premières traces systématiques dès le Paléolithique supérieur, vers 35000 ans.

Ces matières dures d'origine animale, voire humaine, ne viennent pas supplanter les objets en pierre mais se juxtaposent à eux. La dernière période glaciaire, aux alentours de - 10000, marque les débuts du Mésolithique et entraîne l'adaptation concomitante de la faune et de la flore. Le mammouth disparaît au profit des sangliers et des cerfs. L'homme, qui jusqu'à présent était chasseur cueilleur, commence à devenir également pêcheur et conçoit, pour s'adapter à ses nouvelles activités, un outillage d'origine animale original : hameçon d'os, nasse, filet et harpon en bois de cerf, etc.

« Durant les années cinquante, rares étaient les archéologues qui étudiaient l'industrie osseuse, lui préférant le silex ou la céramique », explique l'archéologue Isabelle Sidéra, spécialiste de la période néolithique en Europe et au Proche-Orient. « Il a fallu attendre les années quatre-vingts pour que des chercheurs, majoritairement français, s'y intéressent de près ». La chercheuse fait partie de ces experts qui ont mis la technologie osseuse au centre de leurs recherches, avec l'ambition de mieux apprendre à connaître les sociétés néolithiques et leur mode de fonctionnement en caractérisant les savoirs et savoir-faire des sociétés. Restes d'animaux consommés, outils, parures, armes, figurines et ustensiles divers en matière osseuse (os, bois de cerf, dents), traces de travail des matières animales sur les outils en os comme en pierre, traduisent l'intérêt que les sociétés portaient aux ressources animales.

Etudiant les objets en matière osseuse du Bassin parisien, Isabelle Sidéra a récemment montré qu'à des maisons parfaitement contemporaines d'un même village, sont associés des poinçons de différentes traditions régionales. Nous sommes là vers 5100 avant J.-C. Des poinçons plats, caractéristiques de la Méditerranée, sont présents dans certaines maisons. Dans d'autres, la forme des poinçons renvoie plutôt à l'Alsace ou à la Lorraine, en tout cas à une tradition orientale. Pour l'archéologue, l'explication la plus logique est que ces villages sont au croisement de différents réseaux d'alliance intra-communautaires, à l'intérieur desquels des individus circulent, probablement des femmes. En effet, ces objets marqueurs d'identité sont liés à de petits travaux d'aiguille ou de vannerie. L'industrie osseuse devient alors un indicateur du caractère complexe de la structure sociale du premier néolithique du Bassin parisien et des mécanismes de peuplement régionaux. Cette vision alternative bat en brèche l'idée d'un peuplement uniforme issu d'un front de colonisation unique.

Spécialiste des techniques de fabrication et d'ornementation des objets mésolithiques, l'archéologue Eva David a elle aussi fait des technologies de l'industrie osseuse sa spécialité, en s'intéressant spécifiquement à l'Europe du Nord et à l'Europe centrale. « J'avais besoin d'une aire géographique suffisamment vaste pour comprendre ce que je regarde », justifie la chercheuse. « De plus, il y a très peu de travaux entrepris dans ces zones-là sur la technologie des matières osseuses. » L'expertise de la chercheuse lui permet non seulement d'identifier différentes techniques de fabrication de l'outil, mais aussi d'expliquer son utilité. De plus, les analyses qu'elle entreprend sur ces outils apportent des indications précieuses sur la relation privilégiée qu'entretiennent, dès

jusqu'au Néolithique, que l'archéologue s'intéresse avant de se pencher, ces dernières années, sur l'étude des parures du site de Franchthi, en Argolide.

Lorsqu'elle étudie l'industrie lithique en Grèce, elle s'aperçoit de la présence d'obsidienne provenant très vraisemblablement de l'île de Mélos. Se pose alors la question de savoir comment cette pierre a été introduite sur le site. S'agit-il d'un approvisionnement direct ou d'un échange ? Catherine Perlès bouleverse alors ce qui avait été établi en affirmant qu'il ne peut s'agir d'un approvisionnement direct. « Il fallait des bateaux, des connaissances en navigation peu compatibles avec le mode de vie du paysan établi à l'intérieur des terres. Il est plus probable que ce soit des groupes de navigateurs qui ramenaient l'obsidienne. Cette théorie remettait en question la présumée autarcie des sociétés néolithiques et dénotait l'importance de l'échange entre ces communautés comme mode d'organisation socio-économique. » En travaillant sur l'ensemble des matériaux, la chercheuse comprend que le besoin technique ne peut expliquer les échanges qu'on observe. On peut survivre sans obsidienne. « Ces sociétés fonctionnaient car on était dans des économies où il n'y avait pas de marchés. Tout reposait sur la complémentarité des rôles et des différentes productions. » Si les échanges répondent à des considérations sociologiques, liées aux nouvelles formes d'interactions au sein des sociétés et entre les groupes, ils suggèrent également des motivations sociales variées qui incluent aussi bien l'alliance et la résolution des conflits que l'affirmation de statuts par l'acquisition de biens de prestige ou l'échange d'informations.

Depuis huit ans, Catherine Perlès consacre ses recherches à l'étude des parures du site de Franchthi, qui sont d'excellents témoins des traditions culturelles. Là encore, l'archéologue ébranle les idées reçues en analysant l'évolution des parures de manière diachronique plutôt que synchronique. La continuité dans la conception de la parure au Paléolithique supérieur et au Mésolithique conduit à remettre en question les ruptures culturelles postulées sur la base des industries de pierre taillée. Inversement, au cours du Néolithique, Catherine Perlès remet en question l'hypothèse d'une continuité et propose l'arrivée de groupes allochtones, apportant des traditions et des techniques en rupture avec ce qui précède.



Technique du moulage de céramique, Rajasthan (Inde) © Valentine Roux

cette époque, les hommes avec les animaux : on entre dans l'ère de la domestication.

La précision de ses recherches a fait d'Eva David une spécialiste qui intervient régulièrement comme experte dans des programmes de mise en valeur patrimoniale. Depuis dix ans, elle co-organise un séminaire annuel de technologie osseuse et un cours sur le Mésolithique à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense. Elle y reçoit en particulier ceux qui s'intéressent aux faunes préhistoriques et qui souhaitent intégrer à l'analyse les lectures et diagnostics des techniques pour notamment restituer les pratiques du passé liées à l'exploitation des espèces animales dans leur globalité.

Nombreux sont les chercheurs du laboratoire, qui, comme Eva David, exportent leur expertise à l'étranger. C'est aussi le cas de Thomas Oliver Pryce qui dirige depuis 2013 la Mission Archéologique Française au Myanmar.

En 1998, des archéologues birmans y entreprennent une première campagne de fouilles sur le site d'un ancien cimetière situé dans la région de Nyaung-gan. Les sépultures explorées contiennent des éléments funéraires en pierre, en bronze ainsi que des poteries. L'absence d'objets en fer et l'impossibilité de dater les objets découverts contribuent à associer ce site à l'Âge du Bronze. Il s'agit alors du premier site connu en Birmanie relevant de cette période, essentielle pour comprendre les mouvements de populations, de marchandises et d'idées intervenus entre la Chine, l'Asie du Sud-Est et l'Inde.

En 1999, les birmans invitent plusieurs spécialistes travaillant

dans la région à visiter le site de Nyaung-gan afin de bénéficier de leurs conseils et d'amorcer des collaborations avec eux. Cette invitation est à l'origine de la Mission Archéologique Française au Myanmar.

Dès 2001, la découverte de sépultures sur un site proche de Nyaung-gan met au jour des perles en verre, en agate et en cornaline, constitutives d'un ensemble d'objets artisanaux relevant de l'Âge du Fer. Dès lors, il devient intéressant d'établir une séquence chronologique de la région, afin de reconstituer comment les populations ont vécu ces différentes époques, quelle fut l'influence des pays frontaliers, comment s'effectuaient les échanges, etc.

Entre 2002 et 2011, pas moins de huit fouilles sont menées dans des cimetières de l'Âge du Fer. La présence de parures métalliques à base de cuivre, d'outils et d'armes prouve un certain niveau d'échanges puisque les matières premières trouvées ne sont pas produites sur place. L'occurrence de parures en verre et en roches dures pourrait témoigner d'interactions de longue distance, peut-être avec l'Asie du Sud.

Menée en janvier 2014 par Thomas Oliver Pryce et son équipe, la dernière campagne de fouilles a mis en évidence deux phases d'inhumations parfaitement distinctes. Des éléments laissaient penser qu'il pouvait s'agir d'un site de l'Âge du Bronze. « Malheureusement, l'échec des datations ne permet pas d'être formel », explique Aude Favereau, doctorante auprès de Thomas Oliver Pryce. « Ces datations sont pourtant indispensables pour pouvoir évaluer si les mouvements de populations, de marchan-

dises et d'idées sont intervenus simultanément ou indépendamment des deux côtés de la Salouen. »

On ne pourrait conclure le tour d'horizon de ce laboratoire unique en son genre sans parler des efforts mis en œuvre pour valoriser les travaux des chercheurs et confirmer son rayonnement international.

L'une des spécificités du laboratoire PréTech réside dans la constitution de collections expérimentales et ethnoarchéologiques à valeur de référence pour l'identification et la caractérisation technologique des vestiges préhistoriques. Ces collections, en majeure partie élaborées depuis les années 80, sont incontestablement les plus complètes et les plus avancées. Patrimoine scientifique précieux, elles contribuent à la visibilité internationale du laboratoire.

Cette construction de référentiels répond aux problèmes d'interprétation que le chercheur rencontre au niveau de son matériel et des grandes problématiques archéologiques. L'objectif est multiple : il s'agit non seulement d'identifier des procédés et techniques de fabrication et d'évaluer la fonction des objets, mais aussi de caractériser des habiletés techniques et de réfléchir aux conditions de diversification techno-stylistiques.

Ces référentiels ont pour vocation de couvrir l'ensemble des technologies étudiées au laboratoire : industries lithique, céramique, osseuse et métallurgique. Grâce au Labex *Les passés dans le présent* et à l'expertise de Vincent Marcon, technolithicien au sein du laboratoire, un premier corpus numérique sur l'industrie lithique est en train d'être élaboré. Classer par technique de débitage, dessiner, photographier, enregistrer, documenter, rendre accessible sur Internet : telles sont les missions de Vincent Marcon qui s'attèle avec passion à un travail titanesque. « Internet va servir de vitrine numérique. On pourra y retrouver le nom de l'expérimentateur, le lieu et la finalité de l'expérimentation, le type de matières premières, la provenance du silex et sa caractérisation, les techniques, méthodes et outils utilisés, etc. », explique l'ingénieur. D'ici trois ans, ces référentiels devraient être accessibles à tous, étudiants, post-doctorants et chercheurs en France et à l'international.

La valorisation passe aussi par une mise en valeur des sites archéologiques fouillés par les équipes du PréTech.

Il y a près de 2000 ans, au début du II^e siècle, Gisacum, capitale religieuse des Aulerques Eburovices, couvre 250 hectares. Il s'agit alors d'une vaste ville sanctuaire gallo-romaine qui dispose de nombreux édifices publics (thermes, théâtre, etc.) C'est sur ce site, tout proche de nous, en France, à quelques kilomètres d'Evreux, que l'archéologue territoriale Caroline Renard, spécialiste des sociétés néolithiques, effectue, depuis plusieurs années, des campagnes de fouilles. « A travers ces fouilles, c'est tout un territoire que l'on cherche à valoriser », lance la chercheuse. Pari tenu avec ce site qui reçoit chaque année des milliers de visiteurs !

Non contente d'exercer une activité d'archéologie préventive, Caroline Renard mène en outre, dès sa thèse, des travaux visant non seulement à identifier et définir les groupes culturels présents, à mettre en évidence de possibles faciès régionaux, à mieux appréhender l'articulation chronologique et spatiale de ces groupes, mais également à aborder les particularités liées au contexte, sépulcral ou domestique, du mobilier lithique. Dans ce cadre, elle dirige le Programme Collectif de Recherche (PCR) *Du Néolithique récent au Bronze ancien, dans l'ouest du Bassin parisien*, financé

PréTech en chiffres

- **Direction** : Isabelle Sidéra, directrice
- **Tutelles** : CNRS, Université Paris Ouest Nanterre La Défense
- **Membres** : 8 chercheurs CNRS et un émérite, 3 enseignants-chercheurs et un émérite, 4 IT CNRS, 4 chercheurs d'autres institutions (Ministère de la Culture et de la Communication, INRAP, collectivités territoriales), 4 post-doctorants, 23 doctorants, 23 membres associés
- **4 axes de recherche** : Construction de référentiels expérimentaux et ethnoarchéologiques ; Caractérisation et chronologie des techniques ; Variabilité des systèmes techniques ; Les changements : innovations, diffusions, emprunts techniques et stylistiques
- **1 pôle recherche/musée**
- **2 contrats ANR en cours** : **ANCHOR** ; **DIFFCERAM**
- **3 directions de missions archéologiques** financées par le MAEE : Kenya, Alaska, Myanmar
- PréTech est membre du **Labex Les passés dans le présent**
- L'unité bénéficie des **services communs de la MAE**.
- Forte implication dans **l'enseignement et la formation par la recherche** sous forme de stages pour les étudiants français et étrangers.
- Nombreuses implications des membres dans des **universités européennes et extra-européennes**.

par le laboratoire et le Ministère de la Culture. La recension de dates fiables et la réalisation de nouvelles datations permettent d'offrir une image plus cohérente du découpage chrono-culturel de la fin du Néolithique, qui n'est plus uniquement caractérisé sur la base des assemblages céramiques.

« La vraie plus value du laboratoire est de pouvoir apporter, pour le diagnostiquer, du matériel trouvé lors des fouilles. Il est aussi primordial de pouvoir échanger avec des chercheurs travaillant sur la même thématique, à une période similaire ou non ».

Si les travaux de chercheurs tels que Caroline Renard permettent de valoriser des sites archéologiques d'exception, il est également primordial pour le laboratoire d'assurer la diffusion de ces travaux ! C'est dans cette perspective et pour répondre à un besoin réel de mise en valeur que l'unité a recruté, en 2012, l'infographiste Carole Duval. « Mon objectif est simple », explique la dessinatrice qui réalise affiches et illustrations pour valoriser les manifestations et publications des chercheurs. « Il s'agit de professionnaliser par le traitement de l'image les données que me fournissent les chercheurs. Parce qu'on peut faire passer par l'image un message aussi fort que par l'écrit ». Une évidence en ces temps troublés...

Armelle Leclerc, InSHS

contact&info

► Isabelle Sidéra, PréTech
isabelle.sidera@mae.u-paris10.fr

► Pour en savoir plus
<http://www.mae.u-paris10.fr/prehistoire/>

La Fondation européenne de la science

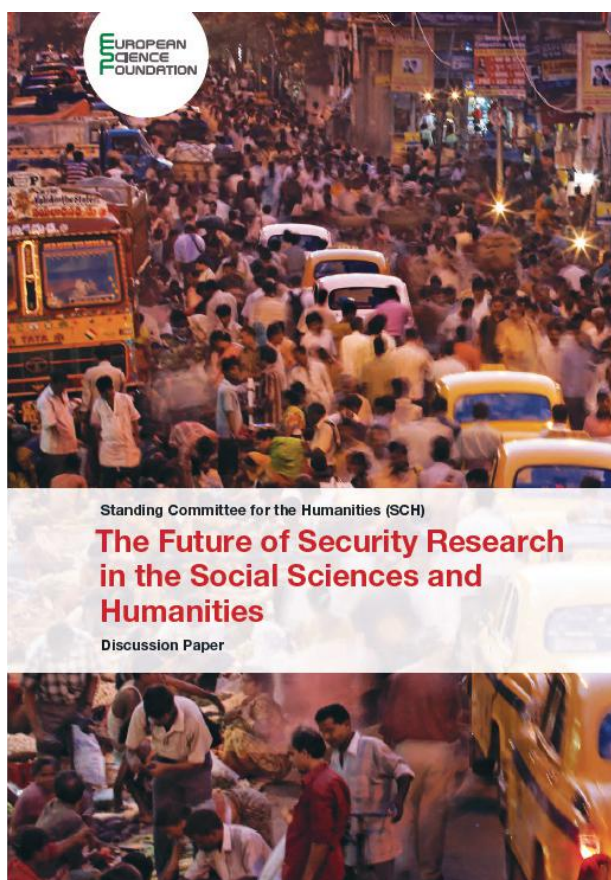
Créée en 1974, la Fondation européenne de la science (European Science Foundation / ESF) est une institution non-gouvernementale réunissant 66 organisations-membres issues de 29 pays européens.



L'avenir de la recherche sur la sécurité dans les sciences sociales et les humanités - Document de réflexion du SCH (Comité permanent pour les humanités) de l'ESF

La sécurité de la société et des individus est au cœur des préoccupations de la société contemporaine. Pourtant, au cours des dernières années, il est devenu évident que le développement de nouvelles technologies ne permettrait pas à lui seul d'améliorer notre sécurité. Il est désormais largement admis que la sécurité dépend autant de l'attitude et du comportement des individus et des groupes que de la disponibilité de nouvelles solutions technologiques. Si nous souhaitons nous sentir davantage en sécurité, mieux protégés, nous devons mieux comprendre les facteurs sociaux, culturels et psychologiques sur lesquels repose la compréhension humaine de la sécurité et de l'insécurité. Un tel objectif ne peut être atteint que si la sociologie et la psychologie, l'histoire et la philosophie, le droit et la théologie, l'anthropologie et la linguistique, ainsi que d'autres disciplines des sciences sociales et des humanités travaillent en étroite collaboration avec les sciences médicales, techniques et environnementales.

Conscient du défi que représente l'intégration des humanités et des sciences sociales dans les considérations de sécurité, le Comité permanent pour les humanités (SCH) de l'ESF a invité le professeur J. Peter Burgess (PRIO, Institut de recherche sur la paix d'Oslo, Université Libre de Bruxelles) à élaborer un document de réflexion analysant l'état actuel de la recherche sur la sécurité et proposant de nouveaux axes de recherche. Le document de réflexion « L'avenir de la recherche sur la sécurité dans les sciences sociales et les humanités », qui a été publié au cours de l'été 2014, fait suite à un Forward Look lancé par le SCH en 2007 : « Sécurité : promouvoir un cadre d'étude (SAFE) ». Au cours de quatre ateliers internationaux, le projet SAFE a identifié et analysé les contributions qui ont été faites par les humanités et les sciences sociales en matière de recherche sur la sécurité et



s'est achevé par une conférence internationale synthétisant les résultats auxquels il a abouti.

Ce document arrive à point nommé, dressant un état des lieux des débats et des événements récents et encourageant une approche actualisée de la recherche sur la sécurité. Il affirme que cette dernière est confrontée à un changement majeur et appelle à une pensée scientifique nouvelle et innovante.

Pendant longtemps, la recherche sur la sécurité s'est basée sur un ensemble stable d'idées sur le monde, reposant sur des principes, valeurs, responsabilités et hypothèses indispensables pour les faire respecter. Cette approche traditionnelle est désormais remise en question par des dangers émergents sans précédent, ainsi que par les nouveaux moyens d'y faire face. Parallèlement, de nouvelles approches voient le jour permettant de comprendre comment les sociétés interagissent et coexistent

avec le danger. La sécurité a été considérée comme étant à la fois un besoin primaire et un droit universel. L'article 3 de la Déclaration universelle des droits de l'homme affirme même que « tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne ». Pourtant, au cours des deux dernières décennies, d'immenses changements dans la nature et les causes de l'insécurité ont laissé les autorités publiques, les gouvernements nationaux, les organisations internationales, les autorités locales et régionales et les individus incapables de comprendre, de communiquer et, par-dessus tout, de répondre aux nouvelles insécurités auxquelles sont confrontées les sociétés modernes. Une recherche améliorée est primordiale afin d'aider à l'analyse des questions actuelles en matière de sécurité et d'articuler les solutions avec les défis qu'engendrent ces interrogations.

L'Europe se trouve elle aussi à un carrefour en ce qui concerne

les principes, les valeurs, les moyens et les méthodes de la politique de recherche sur la sécurité. Aucune réflexion nouvelle n'a encore été apportée sur le type de recherche devant être menée, répondant au changement cataclysmique intervenu dans le paysage de la sécurité. Pourtant, la force des événements a permis de mobiliser plus de ressources que jamais pour la recherche sur la sécurité ; malgré cela, le nouveau milieu environnant, qu'il soit social, politique, culturel, éthique ou scientifique, n'est pas suffisamment compris. Cela suscite une inquiétude croissante au niveau politique quant aux méthodes et aux objectifs de la recherche européenne en matière de sécurité, reflétant un manque fondamental de consensus sur ce qu'est vraiment la sécurité, comment elle doit être assurée et comment la recherche peut y contribuer au mieux.

La question cruciale de savoir ce qu'être en sécurité veut dire, ou ce que sécuriser quelqu'un ou quelque chose signifie, suscite nombre de réponses. Alors que pour un nombre réduit de personnes, la sécurité concerne toujours principalement la protection des frontières nationales contre les invasions étrangères, un nombre grandissant d'individus affirme qu'elle porte sur la sécurisation des infrastructures, des autoroutes et des ponts, des aéroports et des gares, des raffineries de pétrole et des centrales de production d'énergie, etc. D'autres répondent que la sécurité se rapporte à la protection des institutions, telles que celles qui ont en charge la santé publique, l'éducation, la stabilité financière, etc. D'autres encore continuent d'affirmer que la sécurité est liée à notre démocratie ou à d'autres droits et privilèges, à nos valeurs, etc. Mais que l'on se réfère aux institutions, aux infrastructures, à l'économie, aux finances, aux droits ou à l'État de droit, l'intérêt et la valeur de ces différentes composantes de la vie sociale, en Europe comme ailleurs, renvoient finalement toujours à la sécurité des citoyens et de la société qu'ils forment. Heureusement, aujourd'hui, les questions sociétales commencent à être considérées comme étant au cœur de la recherche sur la sécurité, plutôt que comme des éléments ajoutés.

L'objectif de ce rapport est double. Premièrement, il cherche à décrire les prémisses, les valeurs ainsi que les institutions sociales, politiques et scientifiques, les modalités de financement et les activités culturelles autour desquelles se meut de nos jours la recherche sur la sécurité. Deuxièmement, il affirme que les sciences sociales et les humanités sont indispensables à la compréhension des défis actuels et futurs en matière de sécurité. Le rapport conteste l'opposition entre une recherche et développement axée sur l'industrie et sur la technologie et les conceptions sociétales de la sécurité et de l'insécurité. Bien que cette opposition soit à la fois peu nuancée et quelque peu exagérée, elle continue de nourrir des tensions entre scientifiques, praticiens et décideurs politiques. Qui plus est, ce clivage contribue à fermer, plus qu'à ouvrir, les horizons de la recherche, affaiblissant la position des penseurs et des scientifiques les plus visionnaires. Implicitement, cela donne toute latitude à une recherche qui, bien qu'elle soit peut-être à la pointe des avancées technologiques, reste étrangère à la sphère publique où la sécurité est assurée.

Le rapport prend l'opposition présumée entre technologie et société comme point de départ. Il répertorie les défis actuels en matière de sécurité en ces termes (chapitre 1 « Cadre historique et conceptuel pour la recherche sur la sécurité ») et examine, en se basant sur cet axe de réflexion, les travaux de recherche, récents et en cours, ainsi que les mécanismes institutionnels et financiers qui soutiennent actuellement cette recherche (chapitre 2 « La recherche européenne dans le domaine de la sécurité : qu'en est-

il aujourd'hui ? »). Il évalue ensuite comment évolue la vision que nous avons de la sécurité, ses concepts, ses valeurs, ses prémisses, ses hypothèses et méthodologies, et s'interroge, sur la base de ces éléments, sur le rôle que peuvent jouer les sciences sociales et les humanités pour comprendre et apporter leur contribution à la sécurité de la société européenne. Le rapport se poursuit par l'exploration des possibilités et des limites pour réunir ces deux pôles, en réfléchissant d'une part à la nature technologique de la sécurité sociétale et, d'autre part, aux aspects sociétaux et culturels des technologies de sécurité (chapitre 3 « L'avenir de la recherche sur la sécurité »).

Le document se conclut par des « Recommandations : stratégies pour un futur agenda de recherche en matière de sécurité » (chapitre 3.2), exposant les nouvelles directions d'une recherche sur la sécurité basée sur les humanités et les sciences sociales. Le chapitre comporte cinq types généraux de recommandations, qui correspondent aux cinq catégories stratégiques où la connaissance dans le domaine de la sécurité, la production, la pratique et la recherche vont se rencontrer de façon extrêmement significative. Les Stratégies conceptuelles (3.2.1) proposent des pistes où de nouveaux concepts de sécurité vont générer des besoins nouveaux dans le domaine de la recherche et où la recherche sur la sécurité elle-même va avoir un impact distinct sur les pratiques de sécurité. Les Stratégies institutionnelles (3.2.2) portent sur les options en matière de dispositions institutionnelles qui ont pour fonction traditionnelle de soutenir, de diffuser et de mettre en œuvre la recherche sur la sécurité. Les Stratégies industrielles (3.2.3) examinent les dimensions sociales et humaines de la sécurité dans la recherche sur la sécurité industrielle. Les Stratégies normatives et juridiques (3.2.4) présentent des recommandations en vue de changer les pratiques réglementaires et afin que ces changements soient pertinents à l'égard du lien existant entre la recherche sur la sécurité et la société. Les Stratégies politiques (3.2.5) examinent des solutions politiques populaires permettant d'intervenir dans la relation entre la recherche technologique et la recherche sur la sécurité orientée vers les sciences sociales et les humanités et de faire évoluer ce lien. Ces recommandations devraient contribuer à réunir la réalité de ce que sera la sécurité dans le futur, c'est-à-dire la perception des menaces futures, les peurs, les dangers, les insécurités et sécurités, ainsi que les options politiques.

Ce document de réflexion ne s'adresse pas uniquement aux décideurs politiques dans le domaine de la recherche et aux bailleurs de fonds, mais également aux scientifiques qui sont impliqués dans la recherche sur la sécurité. Ses constatations et ses recommandations visent à enrichir la compréhension de ce champ de recherche et à encourager les propositions novatrices. Le Comité permanent pour les humanités et son successeur, le Scientific Review Group for the Humanities, souhaite que ce document ouvre le débat sur de nouvelles voies d'avenir.

Le rapport est disponible en ligne : <http://www.esf.org/safe>

contact&info

► hum@esf.org
► Pour en savoir plus
<http://www.esf.org>

DARIAH, une nouvelle infrastructure de recherche numérique pour les Arts et les Humanités

L'ERIC DARIAH, le Consortium pour une infrastructure européenne de recherche « Infrastructure de recherche numérique pour les Arts et les humanités », a été inauguré officiellement le 17 novembre dernier. Dotée désormais d'un cadre juridique spécifique destiné à garantir sa pérennité, DARIAH¹ est ainsi entrée dans sa phase de construction. Nous vous proposons un entretien croisé avec Laurent Romary, co-directeur de DARIAH-EU, et Sophie David, coordinatrice nationale de DARIAH-FR, pour éclairer ici les premiers pas de cette nouvelle infrastructure, aussi bien au niveau européen qu'au niveau français.

Laurent Romary, l'ERIC DARIAH est créé pour 20 ans. Quelle vision à moyen terme portez-vous pour cette infrastructure ? Pourriez-vous revenir sur les critères que promeut DARIAH ?

Nous sommes dans une période de forte transition dans les sciences humaines et sociales. Alors que de nombreuses bibliothèques ou organismes patrimoniaux lancent des programmes de numérisation de leurs contenus, une majorité de chercheurs n'ont que peu d'expérience de l'usage de matériaux numériques. Il y a donc un travail énorme à accomplir pour fournir des indications sur la façon de manipuler de telles sources, de les transcrire ou de les enrichir, puis de diffuser largement les résultats correspondants. Pour une infrastructure telle que DARIAH, il s'agit donc non seulement de fournir des plates-formes techniques qui permettent d'accueillir des données numériques, mais aussi de transmettre une expertise claire sur les formats et les standards à utiliser, les outils disponibles ou encore les licences à appliquer à ces résultats pour en favoriser la dissémination. Ainsi, DARIAH met fortement en avant la nécessité d'une ouverture large et précoce de toutes les productions numériques de façon à favoriser à la fois les échanges rapides entre chercheurs, mais aussi la reproductibilité des résultats produits. Notre souhait est que d'ici dix ou vingt ans tout chercheur en SHS puisse accéder de son poste de travail à tous les matériaux numériques disponibles et, qu'au sein d'un environnement de travail sécurisé, il puisse effectuer en ligne toutes les opérations de recoupement ou d'analyse nécessaires à son travail de recherche, puis de déterminer avec qui et dans quelles conditions il souhaite partager son travail, par exemple au sein d'un projet collaboratif.

Comment DARIAH s'articule-t-elle avec les autres structures dans le paysage de l'ERA (*European Research Area*) ? Avez-vous des projets de collaboration avec ces différents partenaires ?

Le paysage européen est particulièrement complexe et de nombreuses initiatives viennent enrichir et compléter les missions fixées pour DARIAH. Du point de vue des contenus, on pense bien sûr à la nécessaire collaboration avec *Europeana*, qui offre un portail d'accès à l'ensemble des collections disponibles au sein

des institutions patrimoniales européennes (bibliothèques, archives ou musées). Pour DARIAH, il s'agit d'articuler cette vision exhaustive, mais essentiellement documentaire, des ressources disponibles, avec la possibilité pour les chercheurs de collaborer précisément avec tel ou tel fonds d'une institution documentaire. L'apport de DARIAH peut porter sur l'identification de modèles collaboratifs précis où le travail du chercheur peut contribuer à enrichir les fonds correspondants (mises en contexte, transcriptions, annotations). Par ailleurs, DARIAH collabore avec les initiatives européennes plus larges relatives aux données de la recherche *Research Data Alliance* (RDA) ou *European Grid Infrastructure* (EGI) ainsi qu'avec *OpenAire*, en charge de mettre en œuvre la politique d'accès ouvert aux publications scientifiques, une politique qui est défendue par la Commission Européenne. De fait, DARIAH adhère pleinement à l'idée que toutes les publications en sciences humaines et sociales doivent à terme être librement accessibles à tous.

Enfin, nous devons bien sûr aborder notre travail en commun avec l'infrastructure européenne *CLARIN*, qui porte spécifiquement sur la gestion de données linguistiques. De nombreux travaux en sciences humaines doivent pouvoir s'appuyer sur les outils proposés par CLARIN, et nous collaborons étroitement à plusieurs niveaux pour contribuer à la diffusion de cette expertise, même si la France n'est pas membre du réseau CLARIN. A terme, il semble clair que nous devons aller vers un schéma qui favorise l'émergence d'autres initiatives centrées sur des communautés particulières de pratiques (par exemple en archéologie, droit ou histoire) et nous pensons qu'une organisation future des infrastructures au niveau européen doit s'appuyer sur une fédération de telles initiatives. DARIAH peut, dans ce cadre, servir d'hôte pour favoriser la stabilisation de toutes les technologies ou méthodes transversales à ces différentes initiatives disciplinaires.

Revenons à 2015, pourriez-vous nous présenter les priorités retenues ?

Bien sûr, à court terme, nous devons mettre en place toute l'administration de DARIAH, le triple centre de coordination en France, en Allemagne et aux Pays-Bas, recruter les personnels et établir

1. Pour plus d'informations sur l'infrastructure, on peut se reporter à « *DARIAH, une infrastructure numérique au service des sciences humaines et sociales* », Tribune Huma-Num, Lettre de l'InSHS n°27, février 2014 ; « *DARIAH - une infrastructure par des chercheurs pour des chercheurs* », Bulletin d'information du Réseau des Maisons des Sciences de l'Homme, numéro 7, juin-décembre, 2014, p. 16-17. Ou bien encore à l'article publié dans *CNRS Hebdo*, le 8 novembre 2013.



Le Conseil d'administration de DARIAH :
Laurent Romary, Tobias Blanke et Conny Kristel
avec Anna Arana Antelo.

annoncer qu'il y aura plus de 25 entités contributrices, impliquant plus de 130 collègues, représentant plus de 30 personnes à temps plein. Et nous sommes bien au-delà du [montant de la contribution en nature](#) que doit la France (874 000 d'euros).

Par ailleurs, l'appel a été largement diffusé. Les contributions sont donc très différentes, ce qui n'est pas en soi un problème : cela montre plutôt la diversité, la profondeur et la richesse des réalisations et des compétences en France. Certaines contributions peuvent être orientées vers des aspects technologiques (mise à dis-

position de plate-formes, outils génériques), des aspects scientifiques (mise à disposition de données, constitution de groupes de travail disciplinaires) ou encore pédagogiques (écoles d'été, mises à disposition de ressources pédagogiques). Elles couvrent aussi bien des disciplines particulières qu'un ensemble de disciplines (contributions transversales). En tout cas, elles s'inscrivent aisément dans les différentes thématiques de DARIAH.

Ces différentes contributions vont, à n'en pas douter, acquérir une forte visibilité auprès de nos collègues européens. Et elles offrent aussi de riches possibilités de collaboration entre contributeurs des pays membres, notamment au sein des groupes de travail thématiques et transnationaux qui vont se mettre en place début 2015 (voir ci-dessus).

C'est aussi dans cet esprit que nous avons organisé la [deuxième journée DARIAH-FR](#), le 5 décembre dernier, qui a été consacrée aux questions de formation et d'enseignement des humanités numériques. En invitant des collègues français et européens, nous cherchons à favoriser le dialogue et les échanges.

Il s'agit bien, avec DARIAH, de créer une communauté de recherche ouverte, partageant savoirs, compétences, expertises, données de la recherche aussi bien en France qu'en Europe.

les procédures de travail. DARIAH est une entité autonome pour laquelle tout reste à inventer au-delà des statuts qui la régissent.

Mais le travail concret a déjà commencé. Dès l'été dernier, nous avons impliqué DARIAH et ses membres dans plusieurs propositions européennes qui, si elles sont acceptées, vont permettre de renforcer un certain nombre de services essentiels pour l'infrastructure : plates-formes d'hébergement de données, services d'identification des utilisateurs, identifiants pérennes, et également tout un ensemble d'activité de production de guides de bonnes pratiques sur la représentation de contenus numériques.

Par ailleurs, nous mettons en place toute une série de groupes de travail permettant d'établir les modalités de collaboration au sein de notre consortium qui, je le rappelle, rassemble 15 pays partenaires. Ces groupes couvrent à la fois des aspects techniques, mais aussi reflètent déjà le désir de communautés de chercheurs de travailler ensemble au niveau européen.

Enfin, je tiens à signaler la priorité que nous affichons pour 2015 et que nous appelons *Open Humanities*. DARIAH va soutenir l'organisation de manifestations permettant d'accroître la prise de conscience en matière de libre circulation des données de la recherche. Comme je le disais plus haut, c'est un élément essentiel au passage au numérique en sciences humaines et sociales.

Sophie David, vous êtes coordinatrice de la participation française à DARIAH. Quel est le bilan que vous dressez du premier appel à contributions de DARIAH en tant qu'ERIC ? Et plus globalement, pouvez-vous évoquer l'apport d'une participation à DARIAH pour les chercheurs ?

L'appel à contributions DARIAH 2015 a suscité beaucoup d'intérêt auprès des établissements et des équipes de recherche en SHS. Même si nous sommes encore dans le processus de validation des contributions au niveau européen, je peux d'ores et déjà

contact&info

► Laurent Romary,

laurent.romary@inria.fr

Sophie David,

sophie.david@huma-num.fr

► Pour en savoir plus

<http://www.dariah.eu>

<http://www.dariah.fr>

contact&info

► Nadine Dardenne

Chargée de la communication
et de la structuration des réseaux

nadine.dardenne@huma-num.fr

► Pour en savoir plus

www.huma-num.fr

la lettre de l'InSHS

- **Directeur de la publication** Patrice Bourdelais
- **Directrice de la rédaction** Michèle Baussant
- **Responsable éditoriale** Armelle Leclerc armelle.leclerc@cnrs-dir.fr
- **Conception graphique** Sandrine Clérisse & Bruno Roulet, Secteur de l'imprimé PMA
- **Graphisme Bandeau** Valérie Pierre, direction de la Communication CNRS
- **Crédits images Bandeau**
© Photothèque du CNRS / Hervé Théry, Émilie Maj, Caroline Rose, Kaksonen
- **Pour consulter la lettre en ligne**
www.cnrs.fr/inshs/Lettres-information-INSHS/lettres-informationINSHS.htm
- **Pour s'abonner / se désabonner**
com-shs@cnrs-dir.fr
- **Pour accéder aux autres actualités de l'INSHS**
www.cnrs.fr/inshs

Institut des sciences humaines et sociales CNRS

• 3 rue Michel-Ange 75794 Paris cedex 16 •